—C'est presque ... m sociale de nos jours, d. ... ançais à la perfection.—J.

La Survivance

Organe officiel de l'Association Canadienne Française de l'Alberta

"DIEU ET PATRIE"

L'apostolat de la presse est nécessaire au même titre que l'école, puisque la presse, c'est l'école des adultes.
—Cardinal Andrieu.

Vol. VI. EDMONTON, ALBERTA, LE 28 FEVRIER 1934 No 17.

Vers un conflit

La Suisse se construit des fortifications importantes

ZURICH, Suisse—Le journal "Neue Zuercher Zeitung" a prétendu la semaine dernière, qu'une puissance étrangère a tenté d'amorcer une discussion avec le gouvernement sur la possibilité d'obtenir la permission de faire circuler des troupes à travers la Suisse, au cas d'une crise européenne.

Le journal a ajouté que le gouvernement a refusé de discuter la proposition, pour le motif qu'une telle éventualité ne semble pas devoir se produire.

La France, l'Allemagne, l'Italie et l'Autriche bordent la Suisse montagneuse, qui s'est toujours maintenue en dehors des conflits européens. Le pays est en train de se construire des fortifications importantes.

L'émigration non opportune

L'émigration du Royaume-Uni aux dominions

LONDRES.—Le gouvernement anglais est convaincu qu'il ne serait pas sage pour le moment de proposer aux gouvernements des dominions des projets élaborés d'émigration, a déclaré à la chambre des lords un représentant du gouvernement, à la fin d'un débat sur l'émigration. Plusieurs membres de la Chambre haute se prononcèrent en faveur de la reprise de l'émigration, en coopération avec les autres gouvernements de l'empire, et le comte de Lucan, au nom du gouvernement, exprima l'espoir que le rapport d'un comité consultatif nommé par le secrétaire des dominions serait soumis d'ici à quelques semaines.

TENSION POLITIQUE ENTRE L'ALLEMAGNE ET L'ITALIE

Le "Journal d'Italie" accuse Hitler de provoquer des troubles parmi les Autrichiens

ROME.—La possibilité d'une rupture au sujet de l'Autriche entre l'Italie fasciste et l'Allemagne naziste, prévue par plusieurs observateurs, a été accentuée fortement par un récent article éditorial du Giornale d'Italie qui attaque Berlin.

"Il est impossible d'en douter plus longtemps", dit ce journal qui de toutes les feuilles de Rome est peut-être la plus proche du gouvernement, "le mouvement national socialiste (naziste) qui a explosé en Autriche d'une manière violente est inspiré par des éléments germaniques.

"Leurs quartiers-généraux sont, de fait, Berlin et Munich. Leurs principaux organisateurs sont au nombre des plus hautes personnalités du monde politique allemand.

"Les explosifs et les armes qui ont fait des victimes en Autriche vinrent en partie de l'Allemagne. Les escouades de combat qui opèrent et opéreront encore en Autriche pour le compte des nationaux socialistes furent en partie formées et entrainées en Allemagne."

Le journal répond dans cet article aux attaques de la presse allemande dirigées contre l'Italie à la suite de la déclaration formulée par Rome, Paris et Londres, à savoir que l'Indépendance de l'Autriche doit être sauvegardée.

Les deux pays surveillent de près les développements dans leur voisine commune, la petite Autriche. Des troupes italiennes sont massées sur la frontière autrichienne.

OTTAWA.—Dans un rapport qui a été déposé aux Communes, le Conseil national de recherches scientifiques indique le résultat d'expériences que le Canadien National lui a demandées relativement à la construction de locomotives aérodynamiques. Le Conseil préconise un type de locomotive qui offre à l'air une résistance à 35 pour cent à celle des locomotives des types courants, et dont la fumée s'échappe sans jamais obstruer le regard du mécanicien.

DIJON, France.—On a trouvé près d'une voie ferrée le cadavre mutilé d'un juge de la Coup d'appel, M. Albert Prince. Un couteau se trouvait près du cadavre. La police pense que M. Prince a été assassiné et qu'il y a un rapport entre cet assassinat et le scandale Stavisky.

La constitution de la Banque du Canada

La nouvelle banque centrale aura le contrôle absolu de l'or.—Bureau-chef à Ottawa.—Emission de billets de banque.—$5,000,000 de capital souscrit par le public

Principe d'une banque centrale admis

OTTAWA.—Le principe d'une banque centrale canadienne a reçu l'approbation de ceux qui ont pris la parole à la Chambre des Communes jeudi, sur une résolution proposant l'établissement d'une institution de ce genre sous le nom de "Banque du Canada".

Les discours ont toutefois indiqué qu'il y aura des divergences d'opinion lorsque les détails du bill seront discutés en comité.

La résolution fut proposée par l'hon. E. N. Rhodes, ministre des Finances, et adoptée sans division, après que le très hon. M. L. MacKenzie King, chef de l'opposition, M. G. G. Coote, F.-U. de MacLeod, M. J. S. Woodsworth, ouv. de Winnipeg-nord-centre, et le premier ministre R. B. Bennett eurent parlé brièvement.

Après une rapide considération de la résolution par le comité plénier de la Chambre, le bill constituant une banque centrale, ainsi que le bill revisant la loi des banques à charte, furent introduits et passés en première lecture.

"Le fait qu'aucune banque centrale ne fut établie ici dans le passé est flatteur pour le Canada pris comme nation, et pour nos banques à charte", dit M. Rhodes. "C'est grâce en grande partie aux heureuses opérations de nos banques si le Canada a pu s'abstenir jusqu'à date de les renforcer par une banque centrale.

"Il ne faut pas croire toutefois que l'établissement d'une banque centrale maintenant soit amené par une détérioration du système existant. Les circonstances qui militent en faveur d'un changement sont largement externes."

Les fonctions de la banque centrale

En résumé, les fonctions de la banque centrale consisteront à:

1.—Règlementer le crédit national;

2.—Règlementer les changes étrangers;

3.—Mitiger les fluctuations dans le niveau de la production, du commerce, de l'emploiement et des prix, en autant que possible dans le domaine de l'action monétaire;

4.—Donner des avis financiers impartiaux au gouvernement du jour.

M. King déclara qu'il était satisfait pour le moment de laisser passer la résolution comme question de principe seulement, sans la discuter présentement. Il rappela qu'il avait recommandé l'établissement d'une telle banque en 1930, mais il s'abstint de tout autre commentaire avant la discussion du bill devant le comité des banques et du commerce.

M. Coote rappela aussi qu'il avait prôné une telle organisation il y a dix ans et qu'il avait alors été peu écouté par les libéraux et les conservateurs. Il prétendit qu'une banque centrale devrait être la propriété de l'état.

"Cette banque ne rencontrera pas l'approbation du peuple, dit-il, et elle ne rencontrera pas ses objectifs si elle n'est pas étatisée, et si elle n'assume pas le pouvoir souverain de régler le crédit et les niveaux des prix", dit à son tour M. Woodsworth.

"Il ne sert de rien de chercher à identifier le père putatif de cet enfant", déclara alors le premier ministre Bennett. "Dans tous les cas, le gouvernement accepte maintenant la paternité."

"L'établissement d'une telle banque est suggéré depuis des années, mais je me demande, ajouta-t-il pourquoi le chef de l'opposition n'en a pas fait allusion à la conférence internationale de Gênes en 1922 quand le délégué canadien se rallia à une résolution unanime recommandant aux pays sans banque centrale d'en avoir une."

M. Bennett invita ensuite tous les membres à discuter et suggérer des amendements afin de rendre la nouvelle loi la plus parfaite possible. Il exprima sa satisfaction à voir le principe d'une banque centrale accepté d'une manière aussi générale.

L'hon. M. Ernest Lapointe suggéra de réserver les postes de directeurs de la banque à des nationaux canadiens au lieu de sujets britanniques, et M. Rhodes répondit que ceci pourrait être considéré en comité.

Les points les plus saillants

Les points les plus saillants de la mesure introduite à la Chambre des Communes concernant la création d'une banque centrale canadienne, sont les suivants:

Nom: Banque du Canada.

Bureau-chef: Ottawa.

Capitalisation: $5,000,000; parts offertes au public à $100; pas plus de 50 parts pour le même individu; exclusion des banques à charte.

Officiels: un gouverneur, un assistant-gouverneur, et sept directeurs à être choisis en premier lieu par le gouvernement.

La banque émettra du papier-monnaie.

La banque accomplira toutes les fonctions d'une banque de réescompte pour les institutions à charte.

Elle accaparera l'or actuellement détenu par les banques à charte et celui du département des Finances.

La banque agira comme agent fiscal pour le Canada, et peut-être aussi les provinces.

Les banques à charte maintiendront des dépôts à la banque centrale.

La banque ne se mêlera pas de commerce ni d'affaires.

Les dividendes sur le capital seront limités à six pour cent, et tous les profits au delà iront au trésor national.

Les actions ne comporteront pas la double responsabilité des actions de banque ordinaire.

Les billets de la Banque du Canada seront rachetables en or.

Léopold III est maintenant le Roi des Belges

En présence des deux chambres du Parlement à Bruxelles, le nouveau roi des Belges, en français et en flamand, jure de défendre la constitution

BRUXELLES.—Le nouveau roi des Belges, S. M. Léopold III, a été intronisé à onze heures vendredi matin, en présence des deux chambres du Parlement, après avoir juré de défendre la constitution. Il a prononcé la formule du serment en français, puis en flamand.

La cérémonie a eu lieu dans la salle des représentants. Le roi, qui portait pour la première fois l'uniforme de lieutenant-général, a chevauché de la résidence royale de Laeken au Parlement. Il avait un air grave. Des milliers de Belges l'ont acclamé au passage. Il y avait quelques groupes antiroyalistes à certains endroits, mais ils n'étaient pas considérables. Perdus parmi une foule enthousiaste, il ne leur eût pas été possible de manifester.

La reine Astride y assiste

La reine Astride, qui attend un troisième enfant, s'est rendue en auto de Laeken au Parlement avec ses deux enfants, le petit prince héritier et la princesse Joséphine-Charlotte, qui a six ans. Le petit prince, qui a trois ans et demi, a ri aux éclats à plusieurs reprises. La pourpre cardinalice, le violet épiscopal, la dorure militaire et diplomatique le ravissaient visiblement. Il a beaucoup goûté les acclamations qui ont suivi l'allocution royale vouant "la dynastie au service de la nation."

Le serment du nouveau roi

Le roi a promis en ces termes d'observer la constitution: Je jure d'observer la constitution et les lois du peuple belge, de maintenir l'indépendance et l'intégrité du peuple belge et l'indépendance du territoire.

Huées des communistes

Les acclamations de l'auditoire ont duré plusieurs minutes. Les deux membres communistes de la Chambre des représentants sont demeurés assis. Ils ont lancé des huées que seuls leurs voisins ont pu entendre.

Une fanfare de trompettes a annoncé à la foule rassemblée devant le Parlement que l'héritier d'Albert Ier avait prononcé le serment et était devenu roi des Belges.

EMPIETEMENT NON TOLERE

Les fermiers de la Saskatchewan et l'accord du blé conclu à Londres

REGINA.—M. L. C. Brouillette, président de la halle de blé de Saskatchewan, publie une déclaration dans laquelle il dit que les cultivateurs ne toléreront pas d'empiétement politique, à Ottawa, dans l'accord du blé conclu à Londres. Il expose leur attitude là-dessus et suggère des moyens de rendre le pacte effectif.

"La réaction des cultivateurs de la Saskatchewan par rapport au pacte de blé a été extrêmement favorable, affirme-t-il, et ils appuyent entièrement les méthodes proposées pour le mettre en pratique. Mais ils veulent que les chefs des divers groupes s'unissent et travaillent conjointement pour trouver la meilleure solution".

Les rapports venus des directeurs du Pool de l'Alberta, ajoute-t-il, indiquent que les réunions tenues par les producteurs de blé favorisent en plein le programme de leur organisation.

Les délégués à la dernière assemblée du Pool de la Saskatchewan ont approuvé la création d'une Commission de marché national et l'application du contingentement de l'accord de Londres à chaque cultivateur en particulier, sur une base équitable.

LE PROJET D'UN DRAPEAU CANADIEN

Le parlement fédéral ne l'étudiera pas pendant la session

OTTAWA.—La question d'un drapeau national pour le Canada a trouvé la mort au parlement, la semaine dernière pour cette session du moins, lorsque la Chambre des Communes a adopté une motion proposant l'ajournement du débat sur ce sujet. Il fallut toute la [illegible] concentrée du gouvernement pour faire cesser la discussion engagée sur une motion présentée par M. Charles H. Dickie, conservateur, de Nanaimo.

Lorsque la motion d'ajournement fut mise aux voix, six conservateurs s'opposèrent au premier ministre et à la majorité des supporteurs du gouvernement. La motion proposant "un drapeau national représentant le Dominion du Canada" fut transféré au bas du rôle de la Chambre, et il est plus que douteux qu'elle revienne sur le tapis au cours de cette session-ci.

Le vote fut de 64 voix contre 49.

LES FUNERAILLES D'ALBERT Ier

Elles ont été grandioses.—Les cérémonies ont duré huit heures

BRUXELLES.—Le corps du roi Albert Ier a été déposé jeudi dans la crypte de la petite église située près du château royal à Laeken. Il repose près des restes de ses prédécesseurs, Léopold Ier et Léopold II.

Les funérailles ont été grandioses, et les cérémonies, tant religieuses que militaires, ont duré huit heures. Il est tombé une légère pluie pendant environ une demi-heure, pendant les cérémonies à la cathédrale de Ste-Gudule, mais la pluie avait cessé quand la procession se forma pour se rendre à Laeken. L'une des scènes les plus impressionnantes a été la manifestation faite par des détachements des alliés et de l'armée belge en face de l'église de Laeken.

Dans le cortège funèbre, les rois se mêlaient aux profanes. Des centaines de canons saluèrent les restes mortels et toutes les cloches des églises de Belgique sonnèrent en même temps. Une foule compacte bordait les rues par où passa le cortège. On fait un rapprochement entre les funérailles du roi Albert et celles du maréchal Foch. Des chefs et des futurs chefs de plusieurs Etats monarchiques, des personnages officiels en vue de pays démocrates et des chefs des armées alliées ont escorté le cercueil, pendant qu'on le transportait du grand palais à la crypte de l'église située près du château royal à Laeken.

Une machine à traduire ?

GUYAQUIL.—La mystérieuse machine "Metaglota" de feu le Dr Octavio Cordero, invention qui est supposée traduire n'importe quelle langue, par un simple tour de clef, serait bientôt offerte au public, selon une déclaration du frère de l'inventeur, M. Alfonso Cordero. Un ami de l'inventeur, qui aurait vu fonctionner la machine, a dit que c'est la plus grande découverte depuis celle de l'Amérique.

Une grave menace pour la paix mondiale

Sir Arthur Balfour affirme, à Montréal, que les murailles protectionnistes constituent une menace plus grave pour la paix du monde que la construction des navires de guerre

MONTREAL.—Les barrières tarifaires et les murailles protectionnistes sont de plus inquiétants symptômes de guerre que les escadres de croiseurs, déclarait, la semaine dernière, *Sir Arthur Balfour*, de Sheffield, dans un discours prononcé devant la Purchasing Agents Association de Montréal.

"La guerre économique menace bien plus gravement la paix du monde que la construction des navires de guerre," a dit Sir Arthur. "Nous devrions tous mettre un terme à la course aux tarifs douaniers et continuer nos échanges commerciaux sans ces restrictions qui constituent un danger non seulement pour l'Empire britannique mais pour le monde entier."

Sir Arthur Balfour déplore la vivacité croissante du nationalisme économique dans tous les pays et affirme que les nations de l'empire ne sont pas sans reproche. L'Angleterre a vivement poussé la population anglaise à "acheter anglais"; le Canada, l'Australie et les autres nations britanniques en ont fait sans doute autant. Mais l'Angleterre a compris son erreur, ajoute Sir Arthur, et s'entremet pour encourager la multiplication des achats et des échanges commerciaux dans l'espérance de briser les barrières tarifaires élevées entre presque tous les pays. Il est beaucoup plus important de sauvegarder l'entente entre les nations que de favoriser exclusivement et étroitement le commerce intérieur.

LA DEPORTATION DES INDIGENTS

Le parlement fédéral renvoie à six mois l'étude de ce projet de loi

OTTAWA.—Le gouvernement Bennett a obtenu une majorité de 25 voix, la semaine dernière, lorsque la Chambre a renvoyé à six mois un bill de M. A.-A. Heaps, ouvriers, de Winnipeg-nord, réclamant des changements dans les lois concernant la déportation des indigents. Soixante-douze conservateurs s'alignèrent contre 46 libéraux et progressistes dans un vote qui signifia la mort de cette mesure.

La loi oblige présentement les municipalités à faire rapport aux autorités fédérales de l'immigration des noms d'étrangers touchant des secours qui sont en Canada depuis moins de cinq ans, et par conséquent sujets à déportation. Le but du bill de M. Heaps était de rendre ce rapport facultatif pour les municipalités.

L'hon. M. W. A. Gordon, ministre de l'Immigration, combattit le bill et proposa son renvoi à six mois, disant que son adoption aurait pour effet de détruire les règlements uniformes qui sont en vigueur dans tout le Canada concernant les étrangers indésirables.

LE SYSTEME DE LA C.C.R. EST AVANTAGEUX

Revue des activités de la Commission canadienne de la Radio

OTTAWA.—Passant en revue les activités de la Commission canadienne de la radiodiffusion constituée il y a un peu plus d'un an, M. Hector Charlesworth, son président, a déclaré la semaine dernière que ce système avait fonctionné efficacement, économiquement et d'une manière satisfaisante, avec des avantages que le peuple canadien n'aurait pas trouvés sous aucun autre système.

"La commission, dit-il, assure actuellement un service de quelque 35 heures par semaine et elle est distinctement canadienne. Son service est fourni par des Canadiens et elle emploie des Canadiens de talent d'un littoral à l'autre. Elle poursuit aussi un autre objectif en échangeant des programmes irradiés dans les villes américaines qui sont retransmis par le réseau de la commission à ses auditeurs canadiens. Je crois que le système national a énormément contribué à éliminer ce sentiment d'infériorité qui prétendait que le Canada ne pouvait pas rivaliser avantageusement avec la radio américaine.

L'épineux problème du désarmement

Hitler se joindrait à l'Angleterre pour déclencher un nouveau mouvement en faveur du désarmment

BERLIN.—Le chancelier Adolf Hitler se joindrait à la Grande Bretagne dans un effort suprême pour déclencher un nouveau mouvement en faveur du désarmement, a-t-on appris ces jours-ci.

Le chancelier, suivant des gens bien renseignés, approuvé un mémoire anglais "en principe", après avoir eu une longue et cordiale conversation avec le capitaine Anthony Eden, lord du sceau privé anglais, à l'ambassade anglaise.

On comprend que Herr Hitler a décidé d'enterrer tous les doutes qu'il était sensé entretenir concernant certains aspects du plan projeté par l'Angleterre, afin de fortifier la main d'Eden dans les négociations qu'il doit entreprendre prochainement avec le premier ministre Mussolini, d'Italie.

Des personnes au courant de la situation se demandent toutefois si Mussolini se ralliera à un front possible avec Londres et Berlin contre Paris sur la question des armements. Les conversations seront reprises entre le chancelier Hitler et le capitaine Eden, et l'on croit comprendre qu'elles aborderont le projet britannique de remettre à deux ans toute action concernant les forces aériennes.

Cet angle pourrait bien devenir une pierre d'achoppement pour les négociations générales entre l'expert de l'armée anglaise et Hitler. Toutefois le capitaine Eden a exprimé son optimisme concernant les résultats ultimes de ses démarches.

La visite du chancelier Hitler à l'ambassade anglaise fut sa première depuis son arrivée au pouvoir. Accompagnant le chancelier dans "ce geste d'amitié", il y avait le ministre des Affaires Etrangères Von Neurath, le ministre de la Propagande Boebbels, et Rudolf Hess, ministre sans portefeuille.

La conférence dura une couple d'heures. Après quoi le capitaine Eden déclara que la journée de réarmement pour l'Allemagne, en même temps qu'une réduction graduelle des forces des états bien armés, afin d'aboutir dans un laps d'une dizaine d'années à une virtuelle égalité.

M. Armand Lavergne a 54 ans

OTTAWA.—M. Armand Lavergne, vice-président de la Chambre des communes et député de Montmagny, célébrait mercredi le cinquante-quatrième anniversaire de sa naissance, étant né le 21 février 1880. M. Armand Lavergne est né de l'hon. Joseph Lavergne et de Louise-Emilie Barthe. Il fit ses études au collège du Sacré-Coeur d'Arthabaska, au Séminaire de Québec, à l'Université d'Ottawa et à l'Université Laval. M. Lavergne a eu une longue carrière politique. Ses nombreux amis au parlement lui ont souhaité heureuse fête.

Signe de guerre ?

CRISTOBAL.—Une augmentation considérable du nombre de navires qui passent par le canal de Panama, munis de nitrate expédié du Chili en Europe, ont alarmé les officiers du poste naval de Cristobal. Le nitrate sert à la confection des explosifs et ces officiers ont vu un rapport entre l'exportation augmentée et la situation politique européenne, très tendue à l'heure actuelle.

Un certain nombre de navires chargés de nitrate sont à destination de la Russie, d'autres à destination du Japon. La France est aussi une cliente importante du Chili.

DEUX MOTIONS DE M. DECHENE

Le député de Saint-Paul dépose au feuilleton de la Chambre deux motions relatives respectivement à la teneur du blé et à la construction de routes et de ponts

La semaine dernière, M. J. M. Déchêne, député de Saint-Paul, a déposé au feuilleton de la chambre deux motions dignes d'intérêt. La première demande au parlement d'amender les règlements relatifs à l'évaluation de la teneur du grain de façon à remédier à la situation fâcheuse dans laquelle se trouve présentement ladite évaluation de la teneur (grade) du grain. La même motion demande aussi au gouvernement d'étudier cette question avec le département fédéral responsable de l'administration de la loi des grains (Grain Act.)

Dans sa seconde motion, M. Déchêne demande au parlement, lorsqu'il approuvera le plan projeté relatif à la construction d'édifices publics dans les cités et villes de la province, de recommander qu'une politique de construction de chemins et d[e] ponts soit aussi adoptée afin de soulager la plaie du chômage dans le[s] districts ruraux de l'Alberta, et d[e] fournir des communications plus fa[-]ciles devenues urgentes. Celles-ci [à] la suite de la suspension de tout tra[-]vail de ce genre par le départemen[t] des Travaux publics, sont plus qu[e] nécessaires.

LE GOUVERNEMENT A BRISE L'ORGANISATIO[N] DES U.F.A.—P. MISKEW

Le député de Victoria, qui a dé[-]laissé le parti fermier-un[i] pour le parti libéral, dit qu[e] le gouvernement devrait ré[-]organiser son cabinet.— [il] condamne aussi le gouverne[-]ment d'avoir augmenté tro[p] considérablement la det[te] publique

Dans son discours fait la semai[ne] dernière comme député libéral, apr[ès] avoir été député ministériel penda[nt] plusieurs années, M. Peter Miskew [a] reproché au gouvernement d'être re[s-]ponsable de la ruine de l'organisati[on] des U.F.A. Il reprocha aussi au go[u-]vernement et particulièrement [au] premier ministre de ne pas av[oir] réorganisé son cabinet: c'est la ca[use] principale de la faillite du gouver[ne-]ment dans l'administration de [la] province.

M. Miskew blâma aussi le gouv[er-]nement d'avoir augmenté considé[ra-]blement la dette publique, d'avoir m[al] administré le réseau téléphoni[que] provincial.

Le gouvernement n'a pas pris u[ne] attitude ferme sur l'important p[ro-]gramme adopté à la convention [de] 1933 au sujet de la socialisation [de] toutes les industries, y compris [la] terre. Je crois, dit M. Miskew, [que] le gouvernement devrait définir [son] attitude vis à vis les programmes [des] U.F.A. et C.C.F.

"Le gouvernement actuel ne [re-]présente plus les intérêts ni ne pr[ati-]que les principes de l'organisation [des] fermiers de l'Alberta qui ont élu [le] gouvernement actuel", dit M. M[is-]kew.

C'est parce que le gouvernemen[t a] été inactif que les résolutions p[ré-]sentées aux congrès des fermiers-u[nis] ont été si radicales. Et d'autre p[art] le gouvernement les a toujours r[ejetées]. "Le premier ministre a p[lacé] les intérêts de quelques-uns de [ses] ministres avant et au-dessus des [in-]térêts du peuple", dit M. Miskew.

J'ai perdu confiance dans le g[ou-]vernement, dit M. Miskew en ter[mi-]nant, et je ne serais pas franc en[vers] mon serment d'office, envers moi-même et envers mes électeurs, si je [n'a-]vais pas fait cette déclaration.

UNE FEDERATION DE[S] QUATRE PROVINC[ES]

M. Cameron parle de l'un[ion] des provinces de l'Ouest du Canada

Il y aura fédération des qu[atre] provinces de l'ouest, à moins que [l'est] du Canada ne modifie son att[itude] envers l'ouest, de l'avis de D. C[ame-]ron, député fermier-uni, d'Inni[sfail] qui a prononcé un discours à la l[égis-]lature la semaine dernière. Pen[dant] plus de vingt ans, dit-il, l'ouest [a été] un heureux apport pour l'est. M[ain-]tenant l'ouest est privé de la g[rande] richesse qu'elle a produite, la[quelle] est concentrée dans Toront[o et] Montréal. Si la confédération [doit] continuer à exister, l'est devra c[han-]ger d'attitude. Une fédération [des] quatre provinces de l'ouest po[urrait] conclure ses propres traités av[ec les] Etats-Unis et les autres pays.

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

Que sera la mère de demain?

Que la famille soit exposée, de nos jours, à de graves dangers, cela ne fait pas de doute. Elle qui devrait être l'asile inviolable du respect et de la dignité, le sanctuaire de l'amour, une source d'énergie, une garantie pour l'avenir du pays, est assaillie de toutes parts, affaiblie, impuissante à se défendre.

La famille souffre d'une crise d'autorité très grave. Les enfants ne veulent plus obéir à des parents qui ne savent plus imposer leur autorité.

La plainte est générale et bien fondée. Toute une génération monte qui n'entend obéir que dans une mesure où bon lui semblera.

Et le résultat? Je m'adresse à ces indépendants et à ces révoltés: Intellectuellement et moralement, êtes-vous en progrès? Plus sérieux, plus travailleurs, supérieurs à ceux et à celles qui vous ont précédés?

Je laisse ma question en suspens, qui osera y répondre par l'affirmative?

Dire crise d'autorité, c'est dire crise d'éducation.

Nous pouvons affirmer, et nous sommes tous d'accord, que notre époque est celle des enfants gâtés et mal élevés.

Mais, je vous le demande, que seront donc les familles fondées par ces enfants insoumis, de moeurs légères, qui ont vécu pour s'amuser et qui se moquent des saines traditions du passé représentées par leurs parents dont ils dédaignent avis, remontrances et conseils?

Qui sera la mère de demain? Cette jeune fille qui ne sait pas se conduire, qui n'aime pas ses parents et qui excite la critique des gens sensés? Dieu nous en préserve!

Une bonne épouse et une bonne mère ne s'improvisent pas, ni une maîtresse de maison.

La jeune fille qui n'est pas préparée aux charges qu'elle va assumer risque fort de faire un fiasco de sa vie conjugale.

Je crois que le plus grand obstacle à cette préparation, c'est l'égoïsme des jeunes filles.

Lorsque leurs études sont terminées, elles semblent croire que leur vie ne doit avoir d'autre but que celui de s'amuser.

Elles ne pensent ni au bien-être ni au plaisir des autres, pour elles le dévouement est lettre morte. Se dévouer? C'est le rôle de leur mère! Celle-ci est fatiguée, malade, accablée de travail, cela leur est parfaitement indifférent.—Soigne-toi! disent-elles, et elles s'en vont à leurs plaisirs.

Il leur faut sans cesse des amusements, des toilettes, un luxe déraisonnable, une liberté dont elles abusent, y perdant la fine fleur de la délicatesse, de la pudeur et de la pureté qui sont l'apanage des vraies jeunes filles. . . il y a encore, heureusement, et celles que je critique ne sont pas la majorité. . . espérons-le!

Que faudrait-il donc pour préserver la jeune fille du dévergondage des moeurs et de l'absolue frivolité? Pour la former à l'amour du devoir et à l'amour tout court fait de dévouement pour les aimés? Qui leur apprendra que les prétendues exigences de la vie actuelle doivent céder le pas aux idées de la conscience? Qui lui donnera enfin, la mentalité nécessaire pour lutter contre les idées faussées qui l'éblouissent et l'égarent parce qu'elle n'est pas armée pour les affronter?

Il n'y a que l'éducation. L'éducation commencée sérieusement et avec intelligence dans la famille, et continuée, élevée et forte, dans le couvent.

Il faut que cette éducation soit imprégnée de religion. La religion, ce ne sont pas les multiples pratiques de piété, les longs exercices à la chapelle et à l'église qui fatiguent les corps et dégoûtent les âmes de la prière, mais un enseignement religieux qui instruise à fond, élève le coeur vers les régions hautes, meuble l'esprit de principes raisonnés et de fortes pensées directrices.

L'éducation bien comprise enseigne à réfléchir, à raisonner, à se connaître, à se dominer, à vouloir.

Que la jeune fille, encore très jeune, sache ce qu'elle est et ce qu'elle vaut, qu'on lui donne, graduellement, une idée juste du rôle de la femme dans le monde, qu'elle n'entende pas exalter la vocation de la religieuse avec un dédain marqué pour la vocation de la mère et de l'épouse. Les deux vocations sont belles, qu'on parle des deux avec un égal respect.

Le Bon Dieu à la première place

Le Crucifix au salon

Hélas! de nos jours, en bien des familles prétendues catholiques, il n'y a de crucifix ni au salon, ni à la salle à manger.

Est-ce seulement un fruit de la routine, un effet de la mode du 20ème siècle et du respect humain?

Cette espèce d'apostolat, si elle venait à se généraliser, pourrait nous amener bien loin. Aussi, sans plus tarder, restituons au divin Crucifix la place d'honneur dans nos maisons.

Dieu est le Maître de tout, puisqu'il a tout créé. Jésus-Christ est le Maître de tout puisqu'il a tout racheté.

Puisque nous le croyons, affirmons hautement les droits de Dieu, et proclamons nos convictions religieuses. Il y a des crucifix dans les chambres de nos maisons, et à la cuisine. C'est bien, mais rendons lui sa place d'honneur au salon. Sa présence sera une profession de foi continuelle de la famille et constituera une prédication très salutaire pour les visiteurs.

"O Maître, j'ai placé votre image
au foyer,
Devant elle j'irai souvent m'agenouiller.
Je veux que vous soyez l'ami de la famille,
Que le petit garçon et la petite fille
Balbutient votre nom avant de s'endormir".

Mentionnez la "Survivance" chez nos annonceurs.

Apostolat de la prière

Ligue du Sacré-Coeur.—Croisade eucharistique

Intention générale bénie par le Saint-Père: les chômeurs

POUR MARS

Leur nombre est élevé dans tous les pays. Nos regards jetés sur la rue s'accordent ici avec les chiffres alignés sur les journaux. Leur condition est lamentable, par la dépendance précaire et humiliée qu'elle crée chez tous; par les habitudes de paresse que l'inactivité prolongée engendre chez quelques-uns; par les vices que la misère, mauvaise conseillère, amène presque toujours. Situation violente que ce chômage. Survenu comme un châtiment providentiel, dont les hommes devraient tirer une leçon salutaire, le chômage aigrit les coeurs fermés aux pensées hautes et saintes, aux pensées célestes que saint Paul souhaitait à ses chers chrétiens. Que le Sacré-Coeur daigne inspirer aux chômeurs la résignation aussi longtemps que le recouvrement ne sera pas effectué; qu'il inspire sa propre pitié aux trop riches, qui continuent de se gorger alors que les trop pauvres souffrent de la faim. Qu'il sème dans toutes les âmes sa charité divine!

Intention missionnaire.—Les missions coptes et égyptiennes

L'Egypte compte 14,000,000 d'habitants, dont plus de 12,000,000 musulmans, 130,000 catholiques, 960,000 coptes schismatiques. Les coptes unis à l'Eglise catholique atteignent seulement 22,300. Un vicariat patriarcal d'Arméniens groupe 8,000 fidèles. C'est bien peu pour cette Egypte évangélisée par saint Marc, et qui fut terre de docteur, d'anachorètes, de martyrs.

La femme chrétienne

"L'influence des femmes, la vie tout entière est excessivement grande. Si nous étudions attentivement l'histoire, nous devons reconnaître que très souvent les femmes ont exercé une bien plus grande influence, sur la marche du monde, que nous, les fils orgueilleux d'Adam.

"Mais l'influence de la femme est plus grande encore au sein de la famille. La, les femmes sont les gardiennes des bonnes moeurs, de la vraie piété, du sentiment religieux.

"Tous ceux qui ne sont pas entièrement corrompus portent gravé dans leurs coeurs, le souvenir de ce qu'ils doivent à leurs mères. L'amour de sa mère ne s'éteint jamais au coeur d'un bon fils; il survit à la mort; un bon fils aime à visiter souvent la tombe de sa mère; c'est la preuve de la puissance maternelle. Et, une mère qui comprend et remplit dignement, par sa parole et son exemple cette mission de gardienne du sentiment religieux, et des bonnes moeurs devant son mari et devant ses enfants, une telle mère fait un bien immense, incomparable.

"Quand la mère de famille trouve que c'est préférable d'aller s'amuser hors de chez elle, de fréquenter des concerts, les bals, le théâtre, etc., d'abandonner ses enfants aux domestiques, eh! alors, il ne faut pas s'étonner que plus tard les fils tournent mal et que les filles suivent des voies qui ne peuvent que nous déplaire et nous attrister.

"La femme mariée s'appelle mère de famille; sa place est donc dans la famille pour s'occuper de l'éducation de ses enfants et de leurs formation religieuse.

"De nos jours, plus que jamais, il est absolument nécessaire d'attacher une grande importance à cette éducation de famille, à l'éducation faite par la mère. J'ai la ferme conviction que tous les efforts tentés, parmi nous, échoueront contre l'amour tendre et dévoué des mères."

AVANT-GARDES de l'A.C.F.A.

FALHER

AVANT-GARDE DE L'A.C.F.A.

Cercle Guy de Fontgalland

Nous invitons tous ceux qui s'intéressent au mouvement avant-gardiste, à lire le compte-rendu suivant.

Cette réunion s'est tenue dernièrement au Cercle Guy de Fontgalland.

La Rév. Soeur Supérieure, la directrice du Cercle Saint-Jean-Baptiste et les membres de ce cercle avaient le bonheur d'y être présents.

M. Jean-Paul Bugeaud, président, souhaite la bienvenue à ces distingués personnages qui honorent son cercle. Un choeur "Les trois couleurs" est bien rendu par les petits.

Après la lecture des minutes, Mlles Alberte Desaulniers et Gabrielle Gagnon en demande l'adoption.

Trois propositions sont acceptées au cours de cette heure nationale. Les deux premières regardent le bon langage, la dernière est un vote de remerciements.

Les beaux gestes accomplis par nos ancêtres au début de la colonie sont signalés dans une instructive causerie donnée par les garçons du cercle. Il faut avoir assisté à cette démonstration pour comprendre quelle somme de travail ont dû fournir nos patriotes du Cercle Guy de Fontgalland pour arriver à parler si couramment de Maisonneuve, de Mlle Jeanne Mance, du major Closse et de tant d'autres braves du commencement.

De la lecture faite par Mlle Delvina Larochelle se dégage une belle leçon de piété filiale. Oh! ces chers parents que Dieu nous a donnés aimons-les de tout notre coeur. Jamais nous ne leur rendrons ce qu'ils ont fait pour nous.

Notre petite chanteuse, Mlle Denise Verstraete, chante les gloires de son patron de Cercle "Guy de Fontgalland".

M. René Blair se distingué par sa récitation "Un enfant poli".

Se constituant institutrice, Mlle Jeanne Babineau présente une leçon de géographie générale. Que de termes français jusque là inconnus par les enfants sont écrits et expliqués par notre jeune professeur. Sincères félicitations, Mlle Jeanne, votre succès répond à vos efforts.

"Ils ne l'auront jamais", poésie de M. l'abbé Lionel Groulx, est récitée par toute la classe.

Mlle Rita Joubert et M. Robert Poirier se font intéressants par leur petite causerie.

Un dialogue nous est servi par MM. Léopold Langelier, Roland Viens et Omer Roy. Nos félicitations aux acteurs.

Que peut-on dire de la récitation de Mlle Dorine Hamel? "Le devoir avant tout et le plaisir après". N'est-ce que la clé du bonheur?

Mlle Joubert et M. Paul Gagnon sont les deux vainqueurs pour les points de bon langage.

Notre chère Soeur Supérieure ne peut que féliciter ses petits patriotes et les encourager à pratiquer leur bon parler français. Notre dévouée vice-présidente honoraire les exhorte encore à conserver leur enthousiasme du présent.

Mlle Bernardine Lapensée et Antoinette Servant demandent l'ajournement de l'assemblée.

Pour terminer on chante le quatrième couplet de l'hymne national.

BEAUMONT

Cercle Lacombe

Vendredi 16, les membres du Cercle Lacombe tenaient leur assemblée régulière; assemblée des plus intéressantes au dire de tous les assistants.

Après la prière et le chant d'usage la présidente souhaita la bienvenue à Mère Supérieure, qui a bien voulu nous honorer de sa présence.

Les dernières minutes sont lues par notre secrétaire; elles sont adoptées sur demande de Romuald Bérubé et d'Anita Leduc. Suivit le compte rendu des heures de silence et celui des timbres et du papier argenté, ramassé pour les missions.

On procéda ensuite au programme de la journée: Mlle Alma Bérubé sur l'invitation de Mlle la présidente nous lut sa composition "La Bonne Ménagère". Simone Magnan nous chanta "*Le Petit Bossu*".

Mlles Mérilda Couturier et Marguerite Royer intéressèrent vivement l'auditoire par leur dialogue "Superstitieuse".

Mlle Rachel Chalifoux s'improvisa maîtresse et nous donna une leçon d'histoire du Canada sur "Madeleine de Verchères".

Puis vint une leçon de bon langage où chacun fit son possible pour corriger les expressions fautives.

Les propositions abondent; en voici quelques-unes:

Alphée Goudreau proposa et Marie-Ange Bérubé seconda que Robert Chalifoux nous donne un récit d'histoire à la prochaine réunion.

Emilienne Villeneuve proposa et Anita Leduc seconda que nous fassions tous le Chemin de Croix pendant le carême.

Eveline Royer proposa et Laurent Chalifoux seconda que nous nous appliquions à dire "bien" au lieu de "ben" pendant la semaine.

Mlle la présidente remercia les membres du cercle pour leur entrain à préparer les assemblées; puis leur donna quelques conseils sur l'utilité de l'étude, la façon de passer le carême et enfin remercia notre distinguée visiteuse.

Celle-ci avec son tact habituel dit tout le plaisir qu'elle a éprouvé, et le progrès qu'elle a remarqué depuis sa dernière visite.

L'ajournement de l'assemblée est proposé par Emilienne Villeneuve et secondé par Anita Leduc.

Notre réunion se termine par "O Canada".

Rachel Chalifoux,
élève du IXème grade.

LAFOND

AVANT-GARDE LAFLECHE

Comme d'habitude l'assemblée commença par la prière.

Les minutes furent lues et acceptées.

Nous avons élu un nouveau vice-président qui est Joseph Fouquette. Il fut secondé par Maurice Robinson.

Joseph Fouquette proposa que quelqu'un lise une histoire et que chaque enfant fasse une composition et la meilleure sera publiée sur la Survivance.

Eva Brault proposa que l'on fasse une soirée pour notre Avant-Garde. Ceci fut secondé par Maurice Gagné.

La directrice générale proposa aussi qu'on apprenne une chanson canadienne à chaque Avant-Garde.

Marie-Anna Gagné, secrétaire.

DONNELLY

AVANT-GARDE BELHUMEUR

Cercle Taché

Aujourd'hui, le 16 février, notre cercle tient sa septième assemblée de l'année 1934. Notre directrice, à la demande de M. le président, ouvre l'assemblée en présidant à la prière. Avant de procéder aux propositions nous chantons en choeur "Chrétiens qui combattons". Mlle la secrétaire donne ensuite lecture des minutes, lesquelles sont adoptées telles que lues.

Plusieurs propositions sont faites et le programme de la prochaine assemblée élaboré.

Mlle Aline Fillion donne aujourd'hui la leçon d'histoire sainte. Elle a pour sujet: La sortie de l'Egypte et la mort de Moïse. Deux de nos compagnons du cinquième grade présentent un numéro de surprise. Ce sont MM. Guy Johnson et Marcel Garant. Ils chantent: "Je suis Canadien français!" La classe applaudit vivement à ce numéro. Suit la lecture des compositions sur: Le portrait de mon père; quatre élèves lisent leur travail: Mlles Germaine Mailhot, Yvonnette L'Heureux, Thérèse Poulin et M. Roger L'Heureux.

Mlle Victoria Gagné nous fait entendre un chant pieux: Ave Maria. Mlle Régine Fillion se constitue maîtresse de l'heure et donne l'analyse littéraire sur notre hymne national. Mlle Cécile Brûlé met à l'épreuve notre savoir sur les noms français des pays européens, toute la classe concourt, même les élèves moins avancés. Tous et chancun se tirent bien d'affaire.

L'heure est vite écoulée, l'ajournement est proposé par M. Guy Parent et secondé par Clet Gauthier. La prière et l'hymne national terminent notre assemblée.

Thérèse Poulin.

Gauchers et droitiers

Le docteur R. Kohler, qui s'est spécialisé dans l'étude des conditions du travail humain aux époques préhistoriques, fit une constatation bien curieuse. En examinant la forme de divers outils, il est arrivé à cette conclusion que l'homme, autrefois, était gaucher.

Plus on remonte loin dans le temps, plus on trouve d'instruments ne pouvant être maniés que de la main gauche. Il paraît, toujours selon le docteur R. Kohler, que si l'homme moderne n'est plus gaucher, c'est uniquement parce qu'il a été contraint, dans la lutte, de protéger son coeur au moyen du bras gauche contre les armes de ses ennemis. La main droite, restée seule libre, a été peu à peu employée de préférence non seulement pour le combat, mais aussi pour d'autres usages.

Le regretté Pawlowski avait déjà longuement médité sur cette grave question lorsqu'il proposa de lancer cette géniale invention: la tasse à café pour gauchers. . . avec l'anse à gauche.

La femme et son coeur

L'homme s'incline devant le talent; Il ne s'agenouille que devant la bonté.
—Gounod.

Dieu, quand il créa l'homme, voulut faire, avant tout, une oeuvre solide, imposante, personnifiant surtout la force et l'énergie. Il lui donna de la vigueur, de l'ardeur et du courage et ce qu'il fallait pour en faire le roi de la Création. . .

Mais l'homme avait besoin d'une compagne, et le Créateur, en la lui donnant, en fit surtout une oeuvre charmante de finesse et de gracilité, une oeuvre presque parfaite!

Il accumula en elle les attraits et les grâces, semant dans ses cheveux l'or des rayons du soleil, dans sa personne physique la délicatesse et l'attirance; déposant sur ses lèvres cette chose exquise et suave qu'on appelle le sourire, et mettant, dans ses yeux tout l'azur du grand ciel et l'éclat du diamant!

Comme Il avait surtout façonné chez l'homme la tête,—siège de la raison,—Il voulut parfaire, chez la femme, l'organe qui la conduit, le coeur! Il sut l'orner de trésors d'affection, de tendresse et d'amour.

Mais pour en faire un chef-d'oeuvre, Il lui fit don de la plus riche, de la plus douce, de la plus belle des vertus, source elle-même de tous les dévouements et de tous les héroïsmes, la **bonté!**

Ce penchant de la vraie femme à faire le bien, à semer la joie autour de soi, à se courber devant les douleurs, à vouloir faire des heureux, à rire ou à pleurer avec les autres, à soulager les maux du prochain, à se sacrifier pour autrui, à vouloir le bonheur des autres avant le sien, à ne connaître, ni la rancune, ni la bassesse, ni la jalousie, ni la rancoeur, ce penchant est toujours cette vertu: la **bonté!**

Elle vient du **coeur** de la femme et comme elle est inépuisable,—lorsqu'elle est réelle,—je vous invite, mères ou futures épouses, à la cultiver en vous.

Vous trouverez alors le moyen le plus simple de faire votre bonheur et celui des autres.

(La Parole)

Oh! ces dames!

—Je crois, ma chérie, que cette étoffe t'irait très bien au teint. . .

—Oh! non! ça ne se porte pas du tout!

—Alors. . . celle d'à-côté? . .

—Tu es fou! . . . c'est porté par tout le monde! . . .

On ne put savoir son nom

Un touriste s'adresse à un petit berger.

—Comment s'appelle ton père, mon petit ami?

—I s'appelle "p'pa".

—Toi, tu le nommes ainsi, mais ta mère, comment l'appelle-t-elle?

—Elle l'appelle "mon homme".

—Mais ceux qui demeurent près de chez vous, comment disent-ils?

—Tiens, ils disent "le vouésin".

Aux petits Franco-Albertains

Histoire du Canada

par

Un professeur d'Université

DEUXIEME PARTIE

DOMINATION ANGLAISE

QUESTIONS PRELIMINAIRES

(Suite)

71. Quelle fut l'attitude de nos pères durant la guerre de 1812?

Le 26 octobre 1813, à Châteauguay, de Salaberry, à la tête de trois cents Miliciens canadiens-français, arrêta l'armée du général américain, Hampton, et le força à retraiter en désordre à Four Corners, d'où il était parti. Hampton avait pourtant 7,000 hommes sous ses ordres pour se frayer un passage jusqu'à Montréal.

Il serait peut-être excessif d'attribuer au combat de Châteauguay les proportions d'une grande bataille. D'abord, il n'y eut pas de grandes batailles durant cette guerre dite "de 1812" et qui dura jusqu'à 1814; mais l'on veut bien se rappeler qu'à Châteauguay, 300 Canadiens mirent en fuite 7,000 Américains; nous avons raison de comparer la "glorieuse affaire" de Châteauguay au combat des Thermopyles.

La paix fut signée à Gand, le 24 décembre 1814.

72. Quels furent pour nous les résultats de la guerre de 1812?

Elle nous fournit l'occasion d'établir d'une manière éclatante l'inanité des accusations portées contre nous par le parti des bureaucrates et de produire des preuves évidentes de notre loyauté.

Ces hommes que Craig, Ryland et Sewell, s'étaient évertués à représenter comme des rebelles et des irréconciliables s'étaient montrés les plus fermes défenseurs du drapeau britannique en Amérique.

Durant une crise aigue, ils n'avaient pas voulu laisser leurs griefs légitimes paralyser leur coopération à la défense nationale. Grâce à leur noble attitude les souvenirs douteux et complexes de 1775 étaient effacés. Nos pères sortaient du conflit le front haut, l'âme contente, avec la satisfaction profonde d'un grand devoir accompli et l'assurance d'avoir justifié le passé et préparé l'avenir.

73. Que faut-il penser de l'administration de Sir Georges Prévost?

Sir Georges Prévost avait succédé à Sir James Craig en 1811. Son administration aurait dû être absolument sans ennuis au moins quant à ses relations avec le parti canadien.

La disparition de Craig, l'échec complet de ses desseins, l'avortement de la double mission diplomatique de Ryland, la reconnaissance de Mgr Plessis comme évêque de Québec, c'était, coup sur coup, autant d'heureux événements, bien propres à rendre nos pères d'humeur conciliante.

D'ailleurs la politique de Prévost était le contre-pied de celle de son prédécesseur.

a) Il n'avait pas voulu se laisser circonvenir par le Family Compact et avait plutôt cherché à prendre ses informations directement auprès du peuple et même auprès de Mgr Plessis.

b) Il avait rétabli dans leurs postes de capitaines de milice les officiers canadiens démis par Craig.

c) Il avait remercié Ryland de ses services.

d) Il avait infusé du sang nouveau dans le Conseil Législatif.

e) Il avait nommé Bédard juge et en toute circonstance s'était conduit comme un parfait gentilhomme.

Aussi, les Canadiens, en retour, lui avaient-ils voté avec empressement tout ce qu'il avait demandé pour mettre le pays en état de défense contre l'invasion américaine.

Malheureusement les crises antérieures avaient rendu les députés nerveux et Bédard n'était plus là pour modérer les jeunes, qui se laissèrent entraîner aux représailles par James Stuart, le véritable chef de la majorité à cette époque.

On fit une lutte de corsaire aux juges Sewell et Monk, lutte qui n'aboutit qu'à rendre plus tendus les rapports entre la Chambre d'Assemblée et le Conseil législatif.

Sir Georges fit l'impossible pour calmer les esprits. Les réclamations de la Chambre furent portées malgré ses conseils au Conseil Privé, qui donna raison au Conseil législatif sur toute la ligne, le 29 juin 1815.

Les députés protestèrent parce qu'ils n'avaient pas été représentés au procès.

Heureusement Sir Georges Prévost était parti pour l'Angleterre quand la crise éclata.

L'administrateur, Gordon Drummond sur les ordres du ministre des Colonies, prorogea la session sans retard en annonçant une dissolution immédiate et des élections générales.

Malgré ces quelques nuages, qui en obscurcirent la fin, l'administration de Sir Georges Prévost restera dans notre histoire, comme une des meilleures que nous ayons eue depuis la conquête.

74. Quelle fut la cause du départ de Sir Georges Prévost?

La cause apparente fut ses prétendues fautes stratégiques; mais la véritable cause fut en réalité les clameurs des "bureaucrates", qui ne pouvaient lui pardonner d'avoir si prestement mis fin à la politique de Craig.

En effet, depuis l'arrivée de Sir Georges au Canada, le fameux triumvirat, Ryland, Mountain et Sewell, avait fait échec sur échec. Aussi pour se dédommager, dans sa correspondance avec Londres, Ryland ne manquait pas une occasion de critiquer la conduite du gouverneur et l'accusait de tous les méfaits.

Mountain, par respect de l'autorité, se montrait un peu plus réticent; mais il déguisait bien mal son dépit.

Quant à Sewell, il est bien difficile de supposer que, lors de son voyage à Londres, en 1814, il se soit employé activement à atténuer les réclamations de ses deux amis de coeur.

Bref, ils firent si bien tous les trois, qu'après le désastre de Plattsburgh, lorsque le commandant en chef de nos forces navales, Sir James Yeo, accusa Sir George d'impéritie et même de lâcheté, tous les partisans de Ryland, au Canada et en Angleterre, s'empressèrent de faire écho à ces calomnies, afin de donner le coup de grâce à l'accusé et "de lui faire perdre, suivant Garneau, le gouvernement du Canada".

Sir George fut rappelé en Angleterre et mourut le 5 janvier 1816, avant d'avoir réussi à se faire réhabiliter.

Plus tard, les ministres impériaux mieux informés reconnurent officiellement l'inanité des accusations portées contre lui; mais ce qui contribua peut-être encore davantage à venger sa mémoire, ce fut le pot aux roses, découvert inopinément, pendant l'intérim, par le général Gordon Drummond.

Ce brave général ayant été nommé administrateur du pays, après le départ de Prévost, n'eut rien de plus pressé que de récompenser sans délai ses soldats licenciés.

Il avait formé le projet de les établir entre la vallée du Saint-Laurent et la frontière des Etats-Unis, sur les bords de la rivière Saint-François; mais il ne tarda pas à s'apercevoir que la place était prise. En dépit des protestations de l'ancien gouverneur Prescott (1799) et des instructions formelles du Bureau colonial, le pillage des terres publiques s'était continué sur une haute échelle. De 1793 à 1811, plus de trois millions d'acres avaient été accordés illégalement à une couple de cent favoris, qui se recrutaient surtout parmi les accusateurs de Prevost.

Le témoignage de ces pillards éhontés, de leurs chefs et de leurs amis, non seulement perdait du coup toute valeur; mais il laissait supposer qu'ils ne combattaient Prevost que pour mieux cacher leurs brigandages.

Ils auraient dû être les derniers à parler d'honneur et de patriotisme.

75. Que devons-nous à notre septième gouverneur civil, Sir John Coape Sherbrooke?

Nous lui devons une mention spéciale dans notre histoire, comme témoignage de notre admiration reconnaissante.

Il entra en fonctions le 12 septembre 1816. Son séjour en Nouvelle-Ecosse, comme gouverneur, lui avait permis de faire l'apprentissage de l'administration d'une colonie d'Amérique. Ce qui était pour lui un avantage énorme.

Il trouva la province en pleine crise; mais grâce à sa prudence et à sa largeur de vue, il acheva de pacifier les esprits, quand une maladie grave le força d'abandonner son poste, au printemps 1818.

Sa courte administration fut singulièrement féconde.

a) Il comprit la situation au premier coup d'oeil et ne fut pas lent à avertir le gouvernement impérial "que le moyen énergique de la dissolution des Chambres produisait au Canada plus de mal que de bien.

b) Il suggéra d'accorder plutôt des faveurs et des emplois aux chefs du clergé et du peuple.

c) Il fit nommer Mgr Plessis au Conseil législatif, sous les appellations et titre "d'évêque de l'Eglise catholique et romaine de Québec" (6 juin 1817). Ce qui était pour nous en même temps qu'un honneur, une puissante sauvegarde et la confirmation officielle de nos droits religieux.

d) Il fit voter $4,000 de salaire à Papineau, comme président de la Chambre d'Assemblée et proposa sa nomination au Conseil exécutif. Papineau ne fut nommé que trois ans plus tard et il refusa toujours d'occuper son siège.

e) Enfin, il exposa nettement le gâchis de nos finances au cabinet impérial et le décida à faire voter les subsides annuels par la législature, comme c'était alors l'usage en Nouvelle-Ecosse et dans d'autres colonies. Cette mesure devait causer bien des troubles; mais c'était le seul remède à nos maux.

Tous nos historiens sont d'accord pour reconnaître les hautes qualités de Sherbrooke.

"Son administration ne dura que deux ans; mais elle démontra quelle entente favorable au bien public pouvait s'établir entre un chef d'Exécutif impartial et la Chambre bas-canadienne."—Chapais.

"Homme prudent et l'un des gouverneurs les plus habiles que nous ayons eu sous le régime anglais."
—Garneau.

(A suivre)

A propos de journaux catholiques

Dans la page éditoriale de la dernière édition du "Western Catholic", mercredi 21 février 1934, on pouvait lire la mise au point suivante, que nous traduisons de l'anglais en français:

"Aux lecteurs du "Western Catholic",

"Dans une lettre envoyée sous ma signature, laquelle concernait le "Western Catholic", on y affirmait que ce journal était le seul journal catholique publié dans la province. Ceci, sans doute, est faux. On aurait dû lire le seul journal catholique de langue anglaise publié dans cette province."

(Signé) R. V. Britton, Rédacteur-gérant."

Nous sommes content d'avoir lu une telle mise au point, devenue nécessaire afin de dissiper les doutes qui s'étaient élevés dans plusieurs esprits au sujet du nombre des journaux catholiques dans la province d'Alberta.

Si nous sommes bien renseigné, il existe trois journaux catholiques en Alberta: Le "Western Catholique", la "Survivance", le seul journal de langue française de notre province; enfin, le "Ukrainian News", journal des Ukrainiens catholiques de l'Alberta.

Pour ce qui nous concerne, la "Survivance" a été fondée dans le but de défendre les intérêts tant nationaux que RELIGIEUX des Canadiens français de l'Alberta. Il faut donc que notre journal soit catholique pour s'occuper de la défense des principes religieux de nos compatriotes.

Jusqu'à la récente publication de la mise au point de M. l'abbé Robert V. Britton, rédacteur du "Western Catholic", la "Survivance" tout autant que le "Ukrainian News" n'étaient pas, apparemment, des journaux catholiques.

Nous voulons croire que le rédacteur du "Western Catholic" n'a pas affirmé sciemment qu'il n'y avait dans toute la province de l'Alberta qu'un seul journal catholique pour une population catholique de 168,000: le "Western Catholic".

Dans sa mise au point, il semble nous assurer du contraire.

La "Survivance" est donc un journal catholique, qui peut et doit être lu par tous les catholiques de langue française.

De plus, en luttant pour la conservation de la langue française dans tous les foyers canadiens-français de la province, notre journal aide puissamment nos compatriotes à demeurer catholiques.

Nous croyons fermement que les Franco-Albertains garderont leur foi catholique aussi longtemps qu'ils parleront leur langue maternelle: la langue française.

C'est un fait que confirme la rigoureuse logique de l'expérience.

Maurice Lavallée.

La houille de l'Alberta

Le dernier numéro du "Industrial Canada", organe de l'association des manufacturiers canadiens, contient un article très intéressant de M. Colin-G. Groff, publiciste du gouvernement de l'Alberta, sur la houille de l'Alberta et ses marchés.

La Providence dans sa sagesse a mis dans le sous-sol de l'Alberta une source de richesse pratiquement inépuisable sous la forme d'une quantité de houille que l'on croit être au moins de 1,059,000 millions de tonnes. Il y a donc assez de charbon dans l'Alberta pour la consommation ordinaire de tout l'Ouest pendant plus de cent générations. En entrant dans le domaine des comparaisons on calcule qu'il y a dans le monde entier 7,397,553 millions de tonnes de charbon dont 5,073,426 millions de tonnes dans l'Amérique du Nord, 1,500,636 millions de tonnes dans l'Empire britannique et 1,234,269 tonnes au Canada. Dans cette quantité totale l'Alberta possède 14½ pour cent de tout le charbon du monde entier; 21 pour cent de celui de l'Amérique du Nord; 72 pour cent de la quantité dans l'Empire britannique et 87 pour cent de la houille canadienne.

Dans quelle proportion les Canadiens utilisent-ils cette ressource naturelle de l'Ouest canadien?

Depuis des années, le Canada importe du charbon étranger en quantité considérable. C'est exactement cette situation que les chefs des industries et les gouvernements étudient depuis plusieurs années. Depuis quelque temps, le Canada importe beaucoup moins de charbon et on croit être à la veille de résoudre l'important problème.

En ce qui concerne l'Alberta, c'est une province privilégiée au point de vue du combustible. Non seulement elle possède une quantité énorme de houille mais elle jouit également d'un immense réservoir de gaz naturel utilisé en plusieurs villes pour le chauffage de même que pour l'éclairage.

Le marché domestique ou plutôt provincial pour la houille de l'Alberta est assez actif, mais la province cherche à étendre le plus possible la vente du rendement de ses houillères. Il y a huit ou dix ans une campagne active fut commencée à cet effet. On voulait vendre du charbon de l'Alberta dans le Manitoba et dans l'Ontario. Ce n'est que depuis quelques années seulement que cet objectif a été partiellement atteint.

L'Alberta ne possède pas d'anthracite, excepté un dépôt découvert dans les Montagnes Rocheuses à l'ouest de Calgary. Il a été montré que la houille de l'Alberta est d'une excellente qualité pour le chauffage et par conséquent peut être utilisée pour des fins domestiques aussi bien qu'industrielles.

A la suite de la vigoureuse campagne poursuivie depuis quelques années, la houille canadienne remplace peu à peu le charbon américain.

Ainsi, l'Alberta vend beaucoup plus de charbon dans l'Ontario que par le passé, la vente pour la saison d'hiver dépassera cinquante mille tonnes. Avant longtemps des milliers de maisons de cette province seront chauffées avec du charbon de l'Alberta.

Quelques conseils

Au commencement de l'année un homme d'affaires en vue d'Ontario, M. T. F. Monypenny, trésorier de l'association des manufacturiers canadiens, a donné trois conseils aux manufacturiers, aux marchands en gros et aux détaillants qui, dans son opinion, sont de nature à améliorer le commerce en Canada. Ces conseils sont les suivants:

Cesser de vendre les marchandises au-dessous du prix coûtant; cesser de donner des primes dont le but est d'augmenter la concurrence pour l'autre marchand; vendre les marchandises à leurs mérites à un profit raisonnable.

Si ces conseils étaient observés il y aurait plus de plaisir et beaucoup plus de prospérité dans le commerce. Ce sont des conseils sages, mais, pour en retirer tous les bénéfices, il faudrait qu'ils soient d'une application générale.

Le client en aurait autant de bénéfice que le marchand ou l'industriel.

La vente au-dessous du prix coûtant est fortement dénoncée par tous les hommes d'affaires et ceux qui la pratiquent, comme méthode régulière de commerce, ne peuvent le faire qu'à leur détriment et à celui de tous ceux qui sont directement intéressés dans leur commerce ou dans leur industrie.

Les manufacturiers sont intéressés à ce que le commerce augmente, mais d'une manière régulière et stable. Personne plus qu'eux aimerait à voir l'emploiement reprendre partout et à des gages raisonnables. Ceux qui lancent continuellement le reproche aux industriels, ne sont probablement pas sans reproches euxmêmes. On ne peut expliquer comment il se fait que l'on reproche facilement aux manufacturiers des choses qui seraient même contre leurs propres intérêts si elles existaient réellement.

Ces manufacturiers désirent la plus grande prospérité possible dans tous les domaines, l'emploiement à son maximum, de bons prix pour les denrées agricoles et de bons gages pour les ouvriers.

Ce sont dans ces conditions seulement que les industries, elles-mêmes peuvent prospérer.

—Le Nouvelliste.

En Passant...

A part les muets, qui peut se vanter de n'avoir tenu de propos séditieux?

* * *

Si des lèvres rouges sont un signe de santé, nos jeunes filles se portent assez bien, Dieu merci!

* * *

La parole est d'argent—mais n'essayez pas de vous en servir pour payer vos créanciers.

* * *

Lors du séjour du jeune prince d'Ethiopie à Londres, un grand dîner fut organisé au Foreign Office dans la salle dite de "Locarno". Assis entre sir John Simon et le duc de Gloucester, troisième fils du roi, le jeune prince qui ne parle pas l'anglais, se servit de la langue française pour converser avec ses illustres voisins.

Notre ambassadeur dans la capitale britannique, qu'on mit au courant, tint à féliciter l'héritier du Roi des Rois de cet hommage rendu à notre langue.

Voilà bien, en effet, une preuve de l'universalité du français.

* * *

L'expérience apprend que chaque fois qu'on se refuse à voir Dieu au-dessus des intérêts terrestres, l'horizon va se rétrécissant et l'on est bien près d'ignorer la bassesse de leur origine et l'insuffisance de leurs efforts.

* * *

Celui qui voudrait séparer les intérêts nationaux des intérêts religieux, la cause de la patrie de la cause de la religion, prétendrait animer des corps sans âme.

* * *

Restent périssables et condamnées au suicide les oeuvres qui ne comptent que sur les forces humaines, nées périssables.

LE PASSANT.

Bribes d'histoire locale

par

Philippe d'Armor

MISSION DU LAC SAINTE-ANNE

CHAPITRE DIXIEME

DEVELOPPEMENTS IMPORTANTS — 1856-1861

(Suite)

Enfin nous ne sommes plus qu'à un arpent, nous commençons à apercevoir la Mission. A notre sortie du bois, la cloche de la chapelle se met en branle pour annoncer notre arrivée. Presque tout le monde était à la chasse dans la prairie, mais les personnes alors à la mission se réunirent pour remercier avec nous le bon Dieu de notre heureux voyage. Un salut solennel, suivi du **Te Deum**, fut chanté. Nous sortimes ensuite de l'église pour saluer ce nouveau peuple, qui devenait nôtre. Cette cérémonie achevée, le R. P. Lacombe nous conduisit à notre maison, qui est à quatre perches de l'église.

Il était deux heures de l'après-midi lorsque nous nous mimes à table pour notre diner. Les Rév. Pères avaient eu la bonté de différer le leur.

Après notre copieux diner, le R. P. Lacombe nous invita à aller visiter la résidence des Pères. Cette résidence n'est qu'une petite maison d'une vingtaine de pieds de long par une quinzaine de large, enduite de terre et couverte d'écorce; elle a quatre petites fenêtres de quatre vitres de haut et de trois de large. L'intérieur est divisé en trois; deux chambres à coucher et une petite salle. En fait d'ameublement il y a une chaise, deux bancs, une table, un sofa qui sert de lit pendant la nuit, un poêle et un bureau.

La chapelle est aussi bien pauvre. Elle contient deux autels dont l'un est dédié à la sainte Vierge, une petite lampe en bois faite par le missionnaire, un lustre, également en bois, avec de petits morceaux de ferblanc pour ornement et des oeufs d'oiseaux de diverses couleurs pour dorure; trois prie-Dieu, et un vestiaire. C'est dans ce pauvre sanctuaire, enrichi par la présence réelle de Notre-Seigneur, que les pauvres missionnaires puisent le courage et la force nécessaire aux pénibles travaux de leur apostolat. C'est là aussi, cher papa et chère maman, que votre enfant sollicite souvent du Ciel les grâces les plus abondantes pour votre bonheur.

Un mot de notre maison. Elle est semblable à celle des Pères, mais un peu plus grande et aussi richement meublée! Nous sommes aussi bien que nous pouvons le désirer. Nous ne manquerons pas de bois pour nous chauffer et le beau lac Sainte-Anne nous fournit d'excellent poisson blanc. La récolte de patates a été bonne et un peu d'orge a bien mûri. Nous mangeons un peu de galettes. En somme nous ne pouvons désirer meilleure nourriture.

Quelques jours après notre arrivée, nous avons eu le plaisir de visiter nos bons sauvages et métis chrétiens, chacun dans leurs maisons ou cabanes. Le dimanche, le R. P. Lacombe avait annoncé notre visite et il voulut bien nous conduire lui-même. Les devants de porte avaient été bien balayés et les tas de saletés que nous apercevions près du chemin indiquaient qu'on avait fait un rare et extraordinaire ménage. Ces pauvres gens ne savaient comment nous témoigner la grande joie qu'ils éprouvaient de voir des Soeurs au milieu d'eux. Les moins pauvres nous apportaient de la viande de prairie pilée. Une femme crise nous présenta un mets dont nous n'avions jamais mangé, disait-elle. Elle ne se trompait pas. C'étaient des framboises mâchées et séchées au soleil. Pour ne pas lui faire de peine, nous fumes obligées d'y goûter en sa présence. Nous y trouvâmes le goût de plusieurs sortes d'épices!

J'oubliais de vous dire que je suis à étudier la langue crise. Je commence à traduire quelques phrases. Veuillez recommander le succès de cette étude à sainte Anne.

Je mets fin à cette longue lettre, chers parents, en vous embrassant de tout mon coeur.

Soeur Lamy, Sr de la Charité, Missionnaire sauvage.

(Lettre publiée dans les Cloches de Saint-Boniface, 1917, p. 167-173).

Une quinzaine de jours après leur arrivée, les Soeurs ouvrirent leur école pour les petites filles. Elles eurent, pendant l'hiver, une trentaine d'élèves; mais ce nombre diminua considérablement au printemps suivant. Les provisions devenant rares, les métis furent obligés de s'éloigner de la Mission pour se procurer leur nourriture, et ils emmenèrent leurs enfants avec eux. Les Soeurs elles-mêmes eurent leur part de privations à subir. La récolte de l'été 1860 ayant été nulle, elles furent, selon une parole célèbre de leur vénérable Mère Fondatrice, Madame d'Youville, "toujours à la veille de manquer de tout, sans jamais pourtant manquer du nécessaire". (D'après leurs Chroniques et une lettre du 23 janvier 1900 au P. Lacombe.)

Le P. Frain remplacé par le P. Caer

Malgré les soins du docteur James Hector, qu'il avait revu plusieurs fois, le P. Frain, ne se portant pas mieux, fut rappelé à Saint-Boniface et quitta la Mission de Sainte-Anne au début de mai 1860. Le climat de la Rivière-Rouge ne le guérissant pas, il s'en éloigna dès l'année suivante. Il passa ensuite aux Etats-Unis, dans la Louisiane, où sa santé se rétablit et lui permit de fournir une longue et fructueuse carrière. Il y mourut en novembre 1916, ayant toujours gardé un excellent souvenir de l'Ouest.

Peu de jours après l'arrivée du P. Frain à la Rivière-Rouge, celui qui allait le remplacer y arriva à son tour, venant de France dans une nombreuse caravane qu'en amenait Mgr Grandin. C'était le P. Caer. Il avait, lui, une bonne santé mais n'allait pas se trouver dans le milieu qui lui convenait. Depuis son noviciat, il avait toujours hésité entre la vie monastique et la vie apostolique. Un attrait comme irrésistible le portait vers la Chartreuse. Avec de telles dispositions, il ne pourra pas triompher des difficultés qu'il rencontrera dans des Missions naissantes; il souffrira beaucoup, et, au bout de quelques années, il retournera en France pour s'y faire Chartreux. Arrivé le 10 juillet 1860 à Saint-Boniface, il se remit en route le 23 et arriva au Lac Sainte-Anne deux mois plus tard, le 23 septembre.

Visite de Mgr Taché, 1860-1861

Deux fois déjà Mgr Taché avait visité ses missionnaires, en 1853-54 et en 1856; la première fois seulement il était venu au Lac Sainte-Anne. Le 3 octobre 1860, il partit de Saint-Boniface pour une nouvelle visite. Son plan était de se rendre d'abord au Lac la Biche, et de là à Saint-Joachim et au Lac Sainte-Anne. Il le modifia en cours de route. Arrivé au Fort Carlton, il se décida à gagner tout de suite l'Ile-à-la-Crosse, tant il lui tardait d'avoir des nouvelles de Mgr Grandin qu'il avait vu s'embarquer malade à Saint-Boniface. Il arriva à l'Ile-à-la-Crosse le 30 octobre. Le temps extraordinairement doux de cet hiver-là l'obligea d'y prolonger son séjour jusqu'au 24 novembre, la glace des lacs ne commençant à porter qu'à cette date.

Ce séjour à l'Ile-à-la-Crosse méritait d'être noté ici, car il y fut étudié une question et pris une décision qui intéressait toutes les Missions de l'Ouest, quoique plus spécialement les Missions du Nord. Le diocèse de St-Boniface alors était tellement vaste que, même avec le coadjuteur que le Saint-Siège venait de lui donner, Mgr Taché se sentait encore incapable de suffire à tous ses besoins. Le temps lui semblait venu d'en demander la division. Elle était d'ailleurs demandée par les missionnaires du Nord, spécialement le R. P. Grollier. Mgr Grandin partagea pleinement l'avis de Mgr Taché. Ils s'entendirent moins facilement sur le choix du candidat à proposer; toutefois, après quelques objections, Mgr Grandin tomba d'accord avec Mgr Taché sur le nom du R. P. Faraud. Les districts (commerciaux) de l'Athabaska et du Mackenzie seraient le domaine du nouvel évêque.

(à suivre)

Un député, ayant eu une pique d'amour-propre avec l'un de ses collègues, lui disait:

—Bref, monsieur, vous n'avez pas encore ouvert la bouche dans la Chambre.

—Vous vous trompez, répondit l'autre, car toutes les fois que vous avez parlé, je n'ai pu m'empêcher de bâiller.

L'inlassable haine...

Une foule de catholiques sont d'obstinés rêveurs.

Ils rêvent la paix toujours ici-bas.

Ils ne l'ont même pas en eux-mêmes; et ils se figurent qu'ils l'auront en dehors.

Quant, par hasard, ils réussissent à l'obtenir pendant quelques heures, ils s'endorment, en croyant que c'est pour longtemps. . . pour toujours peut-être!

Et le réveil est plutôt dur.

* * *

Les petits ânes en Afrique sont de vrais martyrs, écrasés, du matin au soir, sous des charges souvent invraisemblables.

Aussi, quand l'Arabe s'arrête pour parler, ou pour boire un verre, l'âne aussitôt s'endort.

Pour lui aussi, le réveil est dur.

Car, brutalement, son maitre le pique avec une pointe d'acier, bien que la blessure, ouverte dès la première course, reste béante jusqu'à la mort.

* * *

Sans aucune pensée de comparaison froissante, le catholique est dans le même cas.

Il porte d'abord la charge commune, combien lourde, et, en plus, celle, écrasante, des oeuvres.

A cela, il se résigne, pourvu qu'à ce prix on le laisse tranquille!

Mais le maitre arrive. . .

D'un coup brutal, inopiné, il le frappe, toujours au même endroit.

Et le catholique repart. . .

Pauvre catholique!

* * *

Le maitre, c'est le franc-maçon.

Qu'est-ce que le franc-maçon?

Est-ce un esprit supérieur. . . ? Un savant, comme Ampère ou Calmette? Un bienfaiteur de l'humanité, comme Pasteur? Un grand chef de guerre, comme Foch? Un marcheur à l'étoile?

Pas du tout!

Le franc-maçon **dirigeant** est d'une façon générale, un médiocre, arriviste et pratique.

Il a la haine de tout ce qui le dépasse. . . la haine surtout de la religion révélée, laquelle particulièrement l'écrase.

Cette haine lie ensemble tous les francs-maçons, conscients ou inconscients.

Quelle que soit leur divergence d'opinions sur d'autres points, la haine religieuse les réunit aussitôt, et toujours.

* * *

Cette haine **paraît** entrer en sommeil à certaines dates où, vraiment elle ne peut plus s'exercer. . . pendant la guerre, par exemple.

Mais elle reste là, guetteuse, tourmentante, prête à sortir dès la première occasion.

Tantôt, ce sont des brimades locales; tantôt des mesures d'ensemble, comme la suppression des causeries religieuses à la radio.

La Loge tolère encore la musique sacrée qui, pour elle, est sans conséquence.

C'est un os qu'elle jette aux pâles chrétiens pour qu'ils ne crient pas trop.

Mais elle interdit la causerie qui est de l'**enseignement.**

* * *

Oh, l'**enseignement,** c'est la pupille de son oeil!

Tous les ministères sont peuplés de francs-maçons.

Celui de l'Iustruction publique en est truffé.

Car, l'enfant, c'est l'électeur de demain; et, la première teinture, c'est celle qui reste.

J'ajoute que ces mesures de brimade sont prises généralement d'une manière anonyme. Le ministre ne fait que signer.

Et, si vous cherchez celui qui, vraiment, a fait le mauvais coup, on vous répond: "Oh, ce n'est pas M. N. . . Je le connais. . . c'est un polytechnicien . . . un esprit large! tolérant! Jamais il n'aurait fait cela! . ."

* * *

On a perdu un siècle à se moquer du costume des francs-maçons, de leurs batteries, de leur langage.

Petite guerre, qui ne les gêne en rien.

Qu'ils s'habillent donc comme ils veulent!

Pendant qu'on s'amuse à ces détails, eux ne perdent pas leur temps. Ils se vissent partout, en France et dans les colonies: "A nous, les places, les honneurs, et les gros traitements!"

La masse se laisse faire parce qu'on la flatte.

Et quand un scandale arrive, on l'étouffe. Ou, si l'on ne peut pas l'étouffer, on sacrifie quelques frères, qu'on repêchera d'ailleurs demain. . .

* * *

Un Français, surtout s'il est catholique, ne doit jamais oublier qu'actuellement il n'est pas en République, **mais en Franc-Maçonnerie.**

Notre pays est exploité jusqu'à la corde par 50,000 individus, dont la formule est: "A nous la terre, et rien que la terre! . . Guerre à l'idée spirituelle, et surtout à la formule chrétienne qui l'incarne de la façon la plus intransigeante."

C'est la **haine inlassable.**

Il n'y a, pour nous, aucune espoir de l'apaiser jamais.

La vie du catholique sera donc une perpétuelle bataille, où le terrain gagné ne restera pas acquis.

De ceci, il faut prendre son parti.

* * *

Mais le catholique ne doit pas, pour cela, avoir une âme de vaincu.

Au contraire! . .

Il ne doit pas considérer la victoire actuelle de la Franc-Maçonnerie comme une fatalité **inéluctable.** . .

Ce qui est inéluctable, c'est la bataille. . . *Pas la défaite.*

Nos adversaires sont des hommes comme nous.

Ils ne sont ni des géants ni des ânes.

Ils ont, pour eux, la descente. . .

Nous avons, contre nous, la montée. . .

Ils ont pour eux Satan.

Nous, nous avons Dieu.

Deux choses ont fait leur force: leur organisation, d'abord. Et, ensuite, ils ont été ce qu'un publiciste anglais appelle: **la puissance qu'on ne nomme pas. . .**

* * *

C'est pourquoi, nous, il faut la **nommer** sans cesse. . . la dénoncer sans cesse, comme un Etat dans l'Etat.

La rébellion catholique contre la brimade de la Radio est donc absolument justifiée. C'est un barrage qu'il nous faut établir.

Se dire que, si nous nous laissons faire, après cette brimade, il y en aura d'autres. . .

On neutralisera la poste, le téléphone, la voirie. . .

Pourquoi pas. . . ?

Nous n'aurons plus qu'une liberté: celle d'aller de plus en plus chez le percepteur répondre à toutes les questions de la nouvelle feuille de contributions.

* * *

J'ai eu jadis entre les mains une lettre adressée **à Mgr Delamaire, archevêque de Cambrai,** et qui fut retournée avec cette mention, largement écrite en travers: **Delamaire, inconnu à Cambrai.**

C'était déjà un petit essai. . .

Alors, pétitionnez! . . . Signez! . . . Faites signer partout des feuilles de protestation.

Portez-les, en corps, à votre député pour qu'il les transmette à la Chambre.

* * *

C'est très légal, et très efficace, si on "tient". . . si "on ne lâche pas le morceau". . .

Je suis curieux de savoir si les catholiques d'après-guerre sauront, sur ce point âprement défendu, faire aboutir leur droit à ne plus être traités en parias dans ce pays, pour lequel ils ont, comme les autres, versé leur sang. . .

Pierre L'ERMITE.

Le Canada et la guerre

Notre pays n'a pas à se préoccuper de ce qui lui arrivera en cas de guerre, dit Bennett

OTTAWA.—Vu l'"imminence" de la guerre en Europe et en Extrême-Orient, le Canada devrait formuler sa politique extérieure.

C'est du moins l'avis exprimé aux Communes par M. Michel Luchkovich, député agrarien de Vegreville, observant que le Canada n'a pas de politique bien définie en matière de guerre. M. Luchkovich a même déposé une motion à ce sujet, mais il l'a retirée sur les observations du premier ministre.

"Le Canada doit se consacrer à la promotion de la paix et du désarmement, dit M. Bennett, mais à cause de son peu d'importance en regard des grandes puissances, le monde entendra très peu sa voix. Une nation de 10,000,000 d'habitants n'a pas beaucoup d'autorité."

Le Canada n'a pas de marine de guerre; il n'a pas d'armée. Quoiqu'il entreprenne dans le domaine international, il n'a pas la force voulue pour le mener à bonne fin.

Jeune pays, peu peuplé, le Canada ne peut exercer l'influence que par la diffusion de l'esprit de paix. Nul ne saurait affirmer que le monde a prêté l'oreille aux vues du gouvernement canadien sur l'organisation de la paix. C'est qu'il n'a pas d'armes.

"Ce serait une négation de la responsabilité ministérielle, dit M. Bennett, de confier, comme le veut M. Luchkovich, la détermination d'une politique militaire à un comité parlementaire. Ce gouvernement est commis au maintien de la paix et à la promotion du désarmement.

"D'ailleurs, il serait impossible au Canada de suivre une ligne de conduite tracée d'avance, en cas de guerre, parce qu'alors les événements se multiplient et la situation change non seulement de jour en jour, mais d'heure en heure."

La Survivance

Imprimée par
L'IMPRIMERIE "LA SURVIVANCE" PRINTING LTD.
10010 - 109e rue, Edmonton, Alta.
Téléphone 24702

ABONNEMENTS:
Canada, un an $2.00
Etats-Unis $2.50
Europe $3.00

Chronique de l'A.C.F.A.

"La journée de l'A.C.F.A." est commencée. Dimanche, des réunions étaient tenues à St-Pierre de Villeneuve et à Beaumont.

* * *

A Beaumont, l'Exécutif était représenté par MM. Paul-E. Poirier et F.-H. Coulombe. A cette occasion les RR. PP. Franciscains avaient voulu prêter le concours de leurs acteurs pour l'interprétation de deux pièces de théâtre. La salle était presque remplie et chacun écouta religieusement les remarques de M. Poirier. Ce fut un vrai succès!

* * *

A St-Pierre de Villeneuve, l'Exécutif était représenté par le R. P. Fortier, S.J., et M. Tremblay, agronome bilingue. Ils étaient accompagnés du secrétaire général.

Seulement deux ou trois familles de langue française manquaient à l'appel. Plusieurs profitèrent de l'occasion pour payer leur cotisation de membres et actuellement environ 95 p. 100 des paroissiens de langue française à St-Pierre appartiennent à l'A.C.F.A. Nos plus sincères félicitations.

Les délégués de l'Exécutif furent écoutés avec une attention qui démontrait clairement l'intérêt porté aux activités de notre Association nationale. Nous remercions bien sincèrement les personnes d'être venues en si grand nombre. Nous remercions aussi M. Jos. Bérubé qui avait mis sa maison à la disposition du cercle à l'occasion de cette réunion. Nous souhaitons que ces assemblées si intéressantes se continuent et qu'elles servent à faire mieux connaître les gens entre eux ainsi que nos problèmes nationaux.

* * *

Lundi soir, le cercle de St-Edmond tenait son assemblée annuelle. La qualité des membres remplaça la quantité et l'assemblée fut très intéressante. Le secrétaire général représentait l'Exécutif.

* * *

Nous accusons réception de la somme de $27.00 de Beaumont, résultat de la soirée de dimanche et de $11.50 montant des cotisations de St-Pierre de Villeneuve. Merci!

* * *

A en juger par l'intérêt porté par les membres des deux cercles ci-haut mentionnés, la journée de l'A.C.F.A. est appelée à faire beaucoup de bien dans les différents centres. En effet, combien de nos gens prennent le temps de réfléchir sur les activités de leur Association? On sait qu'elle existe, on sait qu'elle fait du travail, mais quel travail? On semble s'en soucier très peu. Ces journées fournissent l'occasion de faire une sorte de retraite nationale d'une journée, ou plutôt de passer en revue les sacrifices consentis depuis le commencement et les résultats obtenus.

En affaire, chaque maison fait l'inventaire au moins une fois par année.

Dans l'A.C.F.A. ces journées de l'A.C.F.A. sont un inventaire, mieux qu'un Congrès encore, puisqu'elles permettent à toutes les personnes de langue française d'assister à ces réunions, de se renseigner et, cela, sans qu'il leur en coûte un sou!

Nous invitons les personnes de tous les centres où il y aura des journées de l'A.C.F.A. de se rendre en grand nombre afin de se renseigner. Vous n'avez rien à perdre, au contraire, vous trouverez ces réunions très intéressantes.

* * *

Nous commencerons cette semaine une tournée de distributions de prix dans le district de St-Paul. Ces distributions que nous devions faire l'automne dernier furent remises à cause des chemins impraticables et de la mauvaise température. Vendredi, le 2, nous aurons la distribution à Brosseau-Duvernay, à 8 h. du soir; dimanche, le 4, après la messe, à Lafond; le soir à Saint-Paul; lundi, le 5, à 3 h. à Sainte-Lina; lundi soir, à 8 h. à St-Edouard; mardi, le 6, à Cold Lake; mercredi après-midi, à 3 h. 30 à Fort Kent; mercredi soir à 8 h. à Bonnyville, et jeudi soir à 8 h., nous serons à Saint-Vincent à l'occasion de l'assemblée annuelle du cercle.

Nous serons accompagné dans cette tournée du R. P. J. Fortier, S.J., préfet des études du Collège des Jésuites, et nous invitons cordialement tous les Canadiens français à se rendre en grand nombre à ces assemblées.

* * *

La journée de l'A.C.F.A. qui devait avoir lieu à Saint-Joachim dimanche dernier fut remise au 4 mars.

* * *

Les cartes de membres pour 1934 ont été imprimées cette semaine. Nous les ferons parvenir à chaque cercle aussitôt que possible.

LEO BELHUMEUR,
Secrétaire général.

L'honorable M. Brownlee défend son gouvernement

Le premier ministre demandera au Fédéral de réduire le taux d'intérêt sur les dépôts des banques. — Besoin urgent de restreindre la production du blé. —La raison d'être de l'acte de l'ajustement des dettes.—Défi lancé à l'Opposition de prouver ses assertions

Dans un discours d'une durée de deux heures, le premier ministre de la province s'est révélé, la semaine dernière, l'orateur souple, versatile, prêt à la riposte quand il est interrompu par un adversaire. Tous les membres du parlement l'ont écouté avec beaucoup de déférence et une attention qui ne s'est pas démentie une seule minute.

Au début de son discours, il a suggéré que de fortes demandes soient faites auprès du gouvernement fédéral pour obtenir une réduction du taux d'intérêt des dépôts bancaires et forcer ainsi le capital à ranimer la vie économique dans les sphères commerciales.

Il répliqua aussi aux critiques de l'opposition. Dédaignant l'accusation lancée par le chef libéral, M. Howson, où il disait que le gouvernement était la chose de la compagnie Imperial Oil, M. Brownlee somma M. Howson de prouver ses assertions. "L'accusation est mensongère", dit le premier ministre. "Si la compagnie Imperial Oil est une grosse compagnie, nous n'en sommes pas responsables. Si la compagnie a divisé et subdivisé ses actions, nous n'en sommes pas responsables."

M. Brownlee annonça, tel que prévu dans le discours du trône, que le gouvernement présenterait des projets de lois susceptibles de protéger le commerce d'une concurrence destructive et d'assurer des prix et des salaires raisonnables. Il mentionna en particulier à ce sujet les marchands-détaillants.

"Les gouvernements provinciaux et fédéral doivent unir leurs forces pour faire augmenter les prix des commodités premières: le blé et le bétail surtout."

Il considérait le problème du blé le plus important au Canada. Nous devrions empêcher toutes les tentatives d'augmenter la superficie des emblavures, de s'exécuter. Nous devrions faire tout ce que nous pouvons pour réduire la production cette année.

Au mois de juillet 1933, le surplus était de 212,000,000 de boisseaux. Au mois de juillet prochain il se peut qu'il soit réduit à 170,000,000 de boisseaux. Et puis, il faut tenir compte du surplus de l'Argentine et de la grosse récolte de la France. C'est pourquoi l'Europe ne devrait pas importer une grosse quantité de blé l'année prochaine. Il demanda ce que serait la situation du Canada l'année prochaine avec un large surplus et de grosses récoltes en Alberta et en Saskatchewan.

Il y va de nos intérêts de ne pas augmenter mais de réduire la production dans une certaine mesure. C'est un besoin urgent et immédiat.

De nouveau, M. Brownlee se déclara fortement en faveur de la création d'une commission du blé. C'est une véritable tragédie de voir la dégringolade des prix à l'automne par le système actuel du "hedging". Le marché est saturé à cette saison, forçant les prix à baisser et l'augmentation ne revient que lorsque la plupart des fermiers ont vendu leur grain.

Crédit à court et moyen terme

M. Brownlee déclara ensuite que l'établissement d'un crédit à court et moyen terme était nécessaire à l'amélioration de la situation agricole dans l'Ouest. La province était prête à coopérer avec le gouvernement provincial pour fournir un tel crédit pendant quelques années.

L'ajustement des dettes

En parlant au sujet de l'ajustement des dettes, M. Brownlee raconta que le but principal de la loi était de maintenir le fermier sur sa ferme. Il croit que le temps est arrivé de demander un nouvel amendement à la loi des banqueroutes de façon à permettre des ententes satisfaisantes à la majorité des créanciers.

Avec des prix plus élevés pour ses produits agricoles, le fermier recevrait quelque chose en retour de ses produits et avec de l'argent dans son gousset, il pourrait parler plus librement de dettes avec le créancier.

La province est généreuse

Traitant de la question des allocations de chômage (unemployment relief) M. Brownlee fit remarquer que l'Alberta avait été la plus généreuse de toutes les provinces à cet égard. L'Alberta arrive en troisième place pour le moins grand nombre de personnes dépendant des allocations de chômage, dit M. Brownlee.

"J'espère que le gouvernement fédéral fera exécuter des travaux de chômage sur la base d'un programme inflationniste."

Comme un premier pas dans la voie de la reconstruction, prenons notre courage à deux mains et ouvrons le chemin à une vision plus saine des possibilités de réduire la dette publique, dit le premier ministre.

Le bon renom de la province

Au sujet de la suggestion faite par M. Howson de réduire de 50 pour cent le taux d'intérêt sur les obligations du gouvernement, il signala les difficultés d'opérer un tel changement et fit voir combien une telle opération serait nuisible au bon renom de la province.

Les garanties du Wheat Pool

M. Brownlee consacra quelques minutes à donner des renseignements sur la situation financière du Wheat Pool. Il déclara que les capitaux placés par 40,000 fermiers de cette province dans le Wheat Pool ne sont pas en danger et qu'en définitive le gouvernement n'aura pas un seul dollar à payer.

Le pool possède assez d'obligations pour effectuer des versements sur le capital dû à la province, pour les deux prochaines années; d'autre part le pool a augmenté son actif liquide de $3,000,000.

Félicitations

Il félicita le chef libéral des deux nouvelles acquisitions que son parti avait faites dans les personnes de MM. St-Germain et Miskew. "Quant aux deux membres, je n'éprouve pour eux que les sentiments les plus bienveillants et la plus profonde sympathie", dit M. Brownlee. "Pour le moment, je ne ferai aucun commentaire et attendrai avec le plus vif intérêt leurs déclarations concernant la politique de ce gouvernement avec laquelle ils sont en désaccord."

—oOo—

La vente du blé dans l'Ouest

Sa situation

Discutant de la situation du blé au parlement au cours de la présente session, le premier ministre Bennett dit: "La plupart des députés savent que sans l'intervention du gouvernement la situation du blé serait intolérable. Ils (les fermiers) ont demandé à maintes reprises l'établissement d'une commission du blé mais ils ont eu pratiquement cette commission depuis deux ans." Et M. F. W. Turnbull, M.P., Régina, dit: "Ce n'est qu'à la suite des initiatives de M. John I. McFarland et de la bourse du blé de Winnipeg que les fermiers de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba purent vendre de grosses quantités de blé. Ils auraient pu le mettre en entreposage mais ils n'auraient pu leur trouver d'acheteur. Dans ce cas, le surplus aurait été entre les mains des fermiers et l'argent entre les mains d'autres personnes, au lieu de voir le surplus entre les mains des autres personnes et l'argent dans la poche du fermier.—The Budget, Calgary.

—oOo—

Les avances du fédéral à l'Ouest

Les quatre provinces de l'Ouest doivent actuellement à Ottawa $47,129,539—Des sommes avancées depuis 1931 — Une réponse

OTTAWA.—La province de Saskatchewan doit maintenant au gouvernement fédéral la somme de $23,207,565. Cette somme lui a été avancée pour le paiement de ses obligations ou des intérêts sur les obligations, pour fins provinciales ou encore pour les secours aux chômeurs.

La province du Manitoba doit au gouvernement d'Ottawa la somme de $8,390,629.

Dans le cas de l'Alberta, la province doit au gouvernement fédéral la somme de $3,082,000 et la Colombie canadienne $7,449,345.

Ces chiffres furent fournis par M. E. N. Rhodes, ministre des Finances, en réponse à des questions de M. W. D. Euler, ancien ministre libéral du Revenu National. Les sommes indiquées furent avancées pendant les années financières 1931-32, 1932-33, 1933-34.

—oOo—

Dictature possible en Espagne

MADRID.—On prévoit une crise politique en Espagne. Alejandro Lerroux, premier ministre du pays, a publié un défi aux membres de la droite et fait allusion au fait qu'il pourrait bien instituer une dictature radicale si la droite le forçait à prendre des mesures pour maintenir la république.

Dans un entretien avec la presse, Lerroux déclara qu'il organiserait de dures représailles si les membres de la droite essayaient de renverser son régime. "Mon parti est de gauche, dit-il, et il doit rester ainsi, sans équivoque."

St-Germain donne les raisons de sa rupture avec les U.F.A.

"J'ai obéi aux dictées de ma conscience"—Le gouvernement est contrôlé par un groupe de U. F. A. — Loyauté envers son parti.—La C.C.F. est communiste. — Le but de la C.C.F. — Le ministre des Travaux publics ne devrait plus faire partie du Cabinet

Devant des centaines d'auditeurs, remplissant à leur pleine capacité les diverses galeries de la Chambre, M. Omer St-Germain, député de Saint-Albert, a expliqué longuement les raisons de sa volte-face, lorsqu'il quitta les rangs du parti ministériel pour se joindre à ceux du parti libéral.

M. St-Germain a parlé avec le désir de se faire comprendre de tous, d'établir nettement les raisons de son changement d'allégeance politique.

M. St-Germain dit d'abord que son départ du parti U.F.A. ne devrait pas affecter les liens d'amitié qu'il a liés pendant les trois années qu'il a passées avec les membres du gouvernement. En revenant au parti libéral, je n'ai qu'obéi aux dictées de ma conscience, dit-il.

Ses activités politiques, depuis 1926

Puis, l'orateur fait un résumé historique de ses activités politiques. "En 1926, dit-il, courageusement et sincèrement, je décidai de rompre avec le parti libéral et de confier ma destinée politique au mouvement U.F.A. Je n'ai pas d'excuses à offrir pour mon changement d'allégeance politique et je puis dire avec orgueil et honneur que je ne regrette pas ma conduite et les déclarations que j'ai faites depuis cette année (1926) parce que mes actes étaient sincères et consciencieux."

"Les quelques remarques suivantes vont vous faire comprendre le traitement que j'ai reçu de l'organisation U.F.A. et vous montreront qu'un groupe de U.F.A. dominent, contrôlent et gouvernent le gouvernement de cette province depuis 1921."

En 1926

"A l'élection de 1926, mon nom fut mis de l'avant comme candidat U.F.A. du comté de Saint-Albert devant la convention des fermiers. Mais, à la suite de certaines intrigues, je perdis la nomination par une différence de trois voix, après avoir eu deux voix de majorité au premier comptage. J'acceptai le verdict, j'appuyai M. L. Normandeau, candidat choisi, et pendant trois semaines, je le secondai dans sa campagne politique, gratuitement. . . . Mes efforts et ma loyauté ont été entièrement ignorés dans la suite.

En 1930

"En 1930, il y eut deux conventions: la première fut tenue le 19 avril et la seconde le 10 mai. La première convention avait été déclarée nulle sous le prétexte qu'on avait violé les règlements des U.F.A." Comme à la première convention, M. St-Germain fut choisi à celle du 10 mai candidat du parti U.F.A. A cette dernière convention, on pouvait compter 600 fermiers.

"Je fus élu comme député U.F.A., acceptant ouvertement et entièrement le programme de mon parti. Je lui fus loyal partout et toujours." Et ici, M. St-Germain dit qu'à la demande de M. Love, député U.F.A. de Wainwright, il parla, dans ce comté, en faveur du gouvernement Brownlee. "Aussi longtemps que j'ai eu confiance dans la politique, les principes et l'idéal de mon parti, je lui ai été loyal." . . . "Si l'exécutif central des U.F.A. s'est montré si hostile à ma candidature, c'est uniquement parce que j'étais un avocat et non un fermier.

Gouvernement de classe

"L'administration Brownlee est un gouvernement de classe, de par la volonté des U.F.A. . . . et les avocats surtout n'y sont pas bien vus.

M. St-Germain dit ensuite que le député de Cochrane a insulté les honorables Brownlee et Lymburn, tous deux avocats, en disant qu'ils devraient être mis à l'écart.

"Le député de Végreville, dit ensuite M. St-Germain, déclara que j'avais quitté le paradis des U.F.A. pour le désert du parti libéral. Je ne partage pas son opinion. Il n'y a pas de paradis sans la présence d'un saint. Or c'était bien le paradis lorsque je siégeais avec les membres du gouvernement, mais le saint est maintenant dans les rangs du parti libéral où se trouve maintenant le paradis."

Grave erreur

Dans la suite de son discours, M. St-Germain déclara que le parlement commettait une grave erreur en mêlant les prérogatives fédérales et provinciales. "Nous devrions nous efforcer de régler nos propres difficultés. Le gouvernement a pratiquement rien fait ou presque pour alléger le fardeau des dettes qui oppresse tous nos centres agricoles et mérite assurément d'être blâmé pour son administration passive et improductive. Voilà une deuxième raison de mon manque de confiance dans le gouvernement et mon retour vers le parti libéral."

"Je désire être juste avec mes adversaires et je suis content d'admettre que la loi de l'ajustement des dettes est une excellente mesure et que toute la Chambre a le droit d'être félicitée de l'avoir adoptée à l'unanimité. Cette loi, cependant, aurait dû être une loi de réduction des dettes. ("Debt reducement act").

L'orateur souligne ensuite l'esprit de justice et l'impartialité de M. Loree, directeur en chef de la commission de l'ajustement des dettes, mais il dit aussi que d'autres employés de la Commission n'ont pas ces qualités.

La C.C.F. est communiste

"La C.C.F. est communiste, dit M. St-Germain, et je vais m'efforcer de le prouver, bien que ses chefs ne s'entendent même pas sur l'interprétation du programme C.C.F. C'est un attrappe-votes. Je crois comprendre que son but est de détruire ou de ruiner le système capitaliste, par la confiscation sous le prétexte d'une sorte de compensation.

Une définition du capitalisme

Maintenant, voyons ce que "capital" signifie: Argent placé dans une entreprise; montant de l'actif, et l'actif veut dire: propriété disponible pour le paiement des dettes. J'espère que ceci est très clair. Un capitaliste est celui qui a du capital ou de la richesse. Nous nous accordons jusqu'ici. C'est pourquoi, je dis que toute personne ayant des propriétés est un capitaliste. La C.C.F. veut-elle confisquer les propriétés de tout le peuple? C'est sa politique. La C.C.F. est une fédération d'organisations dont la fin est d'établir un commonwealth coopératif dans lequel le principe essentiel à la direction de la production, de la distribution et de l'échange sera de pourvoir aux besoins et non de réaliser des profits. En d'autres termes, c'est la socialisation de tous les facteurs de production et de distribution, et si des bénéfices peuvent être faits, ils le seront au profit de l'Etat et non à celui de l'individu. C'est dire que toutes les entreprises commerciales ou autres, susceptibles de payer des profits, devront appartenir, être contrôlées et dirigées par l'Etat pour le bénéfice du peuple."

Le fermier et la jouissance de sa terre

M. St-Germain déclara en outre qu'un article du programme C.C.F. concernant la certitude pour le fermier de la jouissance de sa terre d'après des conditions imposées par chaque province, était fort ambigu. On n'a jamais pu en donner une explication satisfaisante. Combien d'acres le fermier aura-t-il le droit de posséder comme tenancier? Personne ne le sait. Quelles seront les conditions imposées par chaque province? Personne ne peut le dire. Qui recueillera les profits résultant du travail du fermier? Personne ne peut répondre. Je dis que le C.C.F. est communiste et je l'ai prouvé. Et que lisons-nous dans les journaux quotidiens: la révolution gronde en Europe, au Japon, en Chine, en Russie, en Allemagne, en France, en Autriche et les communistes sont responsables des guerres civiles qui ensanglantent ces pays. Est-ce que les apôtres de la C.C.F. veulent imposer leur politique par la guerre, s'ils ne réussissent pas à convaincre le peuple de la nécessité de l'application de leur philosophie socialiste? Je crains que ce soit leur plan. Je me rappelle que durant la dernière session, dans un magnifique discours au style poétique, M. Gibbs disait, en terminant, que ceux qui étaient en désaccord avec la philosophie C.C.F. étaient assis sur la soupape de sûreté d'un volcan. Pour moi, c'est la révolution. J'ai entendu plusieurs citoyens respectables de mon comté me dire que la C.C.F. s'emparerait du pouvoir ou par les votes ou par les balles (either by ballots or by bullets). Il y a plus d'un an, j'ai sciemment averti l'hon. premier ministre que je ne pourrais supporter la C.C.F. et M. Brownlee me donna une réponse fort satisfaisante. Bien plus, à une réunion publique tenue à Legal, j'ai dénoncé la C.C.F. comme étant un parti communiste et je l'ai fortement désapprouvé. Je n'ai donc jamais esquivé la condamnation de ce parti. Je n'ai jamais parlé en même temps en faveur de la politique U.F.A. et de la doctrine C.C.F. comme l'ont fait plusieurs membres du gouvernement, l'année dernière."

M. St-Germain déclara ensuite qu'un membre du gouvernement, l'hon. Irene Parlby s'était déclarée en faveur de la philosophie cécéfiste, au sein de la Chambre et dans des discours prononcés dans la province. Comme un ministre n'a pas le droit de faire une déclaration qui n'a pas reçu l'approbation du cabinet, la déclaration de l'hon. Parlby, au sujet de la C.C.F., doit être considérée comme celle du gouvernement.

Le mariage clandestin des U.F.A. avec les C.C.F. a été accompli par les apôtres de la C.C.F. en présence des membres silencieux du gouvernement qui semblaient se réjouir de cette union, dit M. St-Germain.

Pour se justifier de sa détermination de ne pas résigner à la suite de son changement de parti, M. St-Germain rappela des incidents identiques au sien survenus dans l'arène fédérale. Il rappela que M. Hoadley, autrefois chef des forces conservatrices, avait fait volte-face avant une élection.

"Je ne suis pas obligé de démissionner. J'ai été élu pour représenter honnêtement et consciencieusement tous les électeurs de mon comté."

L'orateur ajouta qu'il serait inutile d'engager la province dans les dépenses d'une élection complémentaire.

M. St-Germain, avant de terminer, dit qu'il avait encore quelques mots à dire concernant le Cabinet. A la demande des membres du gouvernement et des groupes oppositionnistes, l'hon. M. Brownlee devait ajouter un ou deux ministres dans son Cabinet. Le premier ministre n'a jamais refusé de se rendre à une pareille demande, mais promettait surtout de l'étudier sérieusement. Or, aucun nouveau ministre n'a été appelé à faire partie du Cabinet, bien que tous les membres admettent que les ministres ont trop d'ouvrage. "Bien plus, je dis que le Cabinet aurait dû subir une réforme depuis un an.

"Je regrette beaucoup que le premier ministre ait gardé dans son Cabinet le ministre actuel des Travaux publics. Mes électeurs condamnent et désapprouvent ce fait. C'est mon devoir, comme membres de cette Chambre, d'être fidèle au mandat de mes électeurs et de dire ce que chaque membre voudrait être capable de dire."

—oOo—

OTTAWA.—L'an dernier on a accordé 14,382 certificats de naturalisation à d'anciens étrangers résidants du Canada, a déclaré M. C. H. Cahan, secrétaire d'Etat, à une question posée par M. Fernand Rinfret, ancien secrétaire d'Etat dans l'administration King. En 1932, on avait émis 17,567 certificats; en 1931, 14,151; en 1930, 10,307.

CALGARY

Bulletin paroissial. Jeudi, 1er mars, grand'messe d'action de grâce, en l'honneur du S.-C. recommandée par Mme P. Rodrogue.

A l'occasion du Premier Vendredi du mois, on entendra les confessions la veille au soir après la prière; la messe solennelle aura lieu à 7 h. 40 et le soir nous ferons l'Heure-Sainte de 7 à 8 h. Le mois de mars est le mois de S. Joseph, il y aura une neuvaine publique à l'église en son honneur du 10 au 19. C'est aussi dans le mois de mars, le 18, que s'ouvrira notre grande retraite paroissiale à Ste-Famille.

Au cours de cette semaine, les exercices du Carême auront lieu comme d'habitude, si ce n'est que nous ferons le chemin de la croix mercredi soir à cause de l'Heure-Sainte vendredi.

Dimanche, 4 mars, troisième du carême, messe: "Oculi mei", page 264, sans Gloria, 2ème oraison de S. Casimir, 3ème de S. Lucius, Credo, préface du carême et Benedicamus Domino.

Chez les dames. L'assemblée générale annuelle de la société des Dames de Ste-Famille a eu lieu jeudi soir dernier. Après les choses de routine, la trésorière fit connaitre l'état financier de la caisse, et la secrétaire donna un rapport bien intéressant des activités de la société au cours de l'année dernière.

Ensuite la présidente, avant de donner la démission de son conseil-exécutif, voulut exprimer sa gratitude à toutes les dames, du conseil et les autres, qui l'avaient aidée pendant l'année. Elle repassa chacun des dévouements, et chacun des secours qu'à tour de rôle, les membres avaient apportés dans les entreprises de la société. Ce fut vraiment une année de bon travail et pleine de succès dont on a raison d'être fier. Le conseil de la société peut maintenant remettre sa tâche en se rendant témoignage qu'il a fait son devoir.

Alors, Mme Beauchemin, qui avait été chargée avec Mme Dinnigan de préparer l'élection du nouveau conseil, monta au fauteuil à titre de présidente de l'élection. Elle exprima ses regrets et ceux de l'assemblée de voir sortir de charge l'ancien conseil si méritoire, mentionnant entr'autres les départs de Mme Savary, présidente depuis deux ans, de Mme Larivière, vice-présidente, et de Mme Julien, la trésorière des trois dernières années. Mme Miquelon présenta à ces trois démissionnaires, chacune un magnifique cadeau-souvenir au nom de la société reconnaissante.

Puis vint le scrutin qui donna le résultat suivant:

Présidente, Mme R. Spence; vice-présidente, Mme J. E. Giroux; trésorière, Mme U. Choinière; secrétaire, Mme J. Despins; conseillères, Mme Savary, Mme Miquelon et Mme Côté.

M. le curé clôtura l'assemblée par quelques mots d'encouragement et de bons souhaits au nouveau conseil et à la société des dames de Ste-Famille.

Partie de cartes. La dernière partie de cartes était sous les auspices des Dames de Ste-Famille; Mme Savary et Mme Minard s'occupèrent du réveillon. Malgré le froid qu'il faisait dimanche soir, les joueurs étaient pleins d'entrain. Mme Ovila Bray gagna le premier prix, et M. Paul Lesieur décrocha celui des hommes. Le numéro de "bonne fortune" échoua à M. Emile Couture qui était absent, par conséquent la chance pour la prochaine fois sera double.

L'Alliance Française. Le club de l'Alliance Française de Calgary jouera "Papassier s'en va-t-en guerre". C'est une comédie en trois actes de Doillet qui sera donnée dans la salle acamédique du Collège Mont-Royal, vendredi soir de cette semaine. M. le principal du Mont-Royal est certainement l'homme le plus convaincu à l'endroit du français que nous ayons dans tout le corps enseignant de Calgary. Son institution est celle dont l'enseignement du français est le plus généreux ici, et mérite sûrement l'encouragement de tous ceux qui ont à coeur l'expansion de notre langue. C'est dans ce but que le "Courrier" renouvelle l'invitation de l'Alliance Française; et aussi que des automobilistes ont offert de se tenir gratuitement à la disposition des gens qui désirent voir "Papassier" vendredi soir après l'office à la sortie de l'église.

La vie en Alberta

L'espoir de demain. La Survivance publiait sous ce titre la semaine dernière, en premier Edmonton, des constatations navrantes mais trop réelles, hélas! Où sont nos jeunes gens qui ont des convictions aujourd'hui, et du courage pour les affirmer? Convictions nationales, convictions religieuses, s'en trouve-t-il chez quelques-uns de la génération montante? Nos trop fameuses écoles de gymnastique corporelle ont réussi à ankiloser si bien les esprits, qu'ils ne savent plus réfléchir, même en face des dangers les plus fréquents et les plus absolus. C'est ainsi qu'on sera entouré de mariages mixtes, sans qu'on se donne la peine de constater l'amortissement de la foi, le reniement des moeurs de la race, et l'abdication de la fierté nationale, qui en découlent à peu près toujours. Nos jeunes luttent aveuglément pour le mariage mixte contre l'Eglise, leur famille, leurs propres intérêts. Nos jeunes se déforment au contact des moeurs et du langage étrangers, tandis que le principe de leur survivance et de leur vraie personnalité se trouve dans le respect et le culte de la langue et des vertus ancestrales. Combien de nos jeunes veulent bien lire nos journaux et suivre les études de nos revues sérieuses, où ils trouveraient à s'enflammer des dévouements les plus légitimes et les plus nécessaires pour le bien de la masse? Par contre que de temps perdu dans les fantastiques et insipides histoires de tueurs, d'infidèles, d'escrocs de toutes sortes.

Pourtant l'espoir de demain, quatre siècles de vie française et catholique dans cette patrie canadienne, et déjà huit ou neuf générations le placent dans le coeur et dans l'intelligence droite de nos jeunes gens. Seront-ils tous des apostats, des déserteurs, de vils félons! Nous aimons mieux, avec l'auteur de l'article que nous rappelions au commencement, nous laisser animer par la confiance que les avant-gardistes, et d'autres aussi qui ont du coeur et de l'esprit trop isolés malheureusement sur cet immense territoire, réussiront à faire l'éducation des distraits, des nuls, de ceux qui contaminent, et dont plusieurs ne sont pas seuls responsables pour eux-mêmes, en réussiront disions-nous, l'éducation par le courage de leur fierté, la sincérité de leurs convictions, par toute leur vie profondément catholique et française. Ces jeunes vaillants feront du bien à des plus vieux, à des chefs de famille qui auraient dû tenir bon, surtout ces mères timides, qui manquent d'initiative; aux étourdis que la légèreté entraine.

Tous ces caractères effacés, sans énergie, sans courage, qu'attendent-ils pour se décider à entrer dans la bonne voie de l'honneur catholique et national?

—Le stimulant de votre exemple, à vous jeunes filles et jeunes hommes de coeur catholique et français toujours: vous êtes l'espoir de l'Eglise et de la race. Soyez fiers de votre noble tâche: vous êtes les défenseurs de l'autel et de la patrie qui nous sont chers, et dont tout un passé honorable nous commet la garde.—Corr.

FALHER

Nous avons été heureux de souhaiter la bienvenue au R. P. J. B. Boyer, O.M.I., d'Edmonton. Le Rév. Père a profité d'un voyage d'affaires à Grouard pour jeter un coup d'oeil rapide sur la région de la Rivière la Paix. Du peu qu'il a vu, le P. Boyer est parti enchanté. La région n'a pas volé la réputation enviable qu'elle possède. Notre visiteur s'est déclaré enchanté de notre organisation scolaire. Que n'est-il possible de généraliser le système. La question nationale et religieuse aurait alors fait un grand pas dans la bonne direction.

Mme Martial Lauzon est revenue de l'hôpital en voie de guérison. Elle a dû subir une opération des plus graves qui avait fait naitre des craintes chez les siens. Tous s'unissent à elle pour remercier le Ciel de l'avoir conservée à sa famille. Nos félicitations.

Mme Omer Bérubé a rendu visite à ses parents demeurant à Nampa.

Encore un peu, et nous nous serions cru en pays chaud. Température idéale depuis le commencement de janvier. Le grain rentre aux élévateurs. Pourquoi faut-il que les prix soient si bas. . . ?

Nous apprenons avec plaisir que M. et Mme Eugène Lavoie dont la santé a laissé à désirer assez longtemps se remettent rapidement. Nous leur souhaitons prompt rétablissement.

M. B. Bujold est à l'hôpital de McLennan, pour une maladie assez grave. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Chez les jeunes producteurs de grain. Une cinquantaine de jeunes fermiers suivront cette semaine des cours abrégés à l'Université de l'Alberta sous les auspices de la Division de la grande culture, département d'agriculture, Edmonton. Ce privilège a été accordé à ceux qui ont mérité le premier prix à l'exposition locale. Parmi ce groupe, il y a quatre jeunes Canadiens français: Bernard Viens et Lévi Verstraete, représentant le club de Falher; Paul-Emile Maisonneuve et M. Thibeault, représentant le club de Donnelly. Nous ne doutons pas qu'ils sauront, comme par le passé faire bonne figure. Nous leur souhaitons tout le succès possible.—Corr.

DONNELLY

Nos bonnes gens profitent de la belle température pour charroyer le bois de chauffage nécessaire à l'église et au pensionnat. Les corvées pour voir au sciage se succèdent de jour en jour, et une somme énorme de travail s'est accomplie depuis deux ou trois semaines. Certes les paroissiens méritent des félicitations et nous sommes heureux de signaler leur dévouement à la cause commune. Espérons aussi que le beau temps se maintiendra afin de permettre à tous de fournir leur cote-part, et de subvenir ainsi aux besoins communs de la paroisse. La provision de glace pour l'année est complète. Voilà ce que peut l'union et l'entente; nous le constatons fort heureusement ici.

Naissance: A M. et Mme L. Roy, un fils baptisé sous les noms de Jean Albert François. Parrain et marraine, M. Albert Roy et Mlle Laura Roy.

Félicitations aux heureux parents et longue vie au nouveau-né.

Encore un exemple d'esprit de corps chez nous: Bon nombre de paroissiens avec M. le curé se rendaient à Guy dimanche soir pour y assister à une soirée paroissiale donnée en aide aux braves gens de cette nouvelle paroisse; ce geste était significatif de l'appréciation dont jouit M. l'abbé Mallet auprès de la population de Donnelly.

MORINVILLE

Notre député local a donné en chambre, le 22 de ce mois les raisons de son changement d'allégeance politique. Elles semblent se réduire à trois principales. Une première serait le fait que le premier ministre n'a pas complété son ministère tel que promis plus d'une fois et le résultat a été que la province en a souffert grandement. Une deuxième serait que le parti fermier penche beaucoup vers la C.C.F. au point qu'à leur dernière convention d'Edmonton, les fermiers ont décidé que pour être choisi candidat fermier aux prochaines élections, il fallait d'abord accepter le programme des C.C.F. Une troisième raison serait que le premier ministre n'a pas demandé la résignation de M. McPherson après son retentissant procès de l'an dernier. L'opinion publique a été surexcitée par ce divorce et les électeurs sont anxieux de le voir laisser le ministère après les révélations scandaleuses qui ont été faites au cours du procès. L'énoncé de cette dernière raison a jeté une couche d'eau froide sur la députation et le discours s'est terminé dans un silence lugubre.

Notre gérant de banque nous laissera vers la fin de cette semaine pour Sexsmith où il a été transféré par ses chefs. Il semblerait que c'est là une promotion assez importante puisque Sexsmith est un centre tout à fait actif de Grande Prairie. Il y a sept élévateurs en opération et la banque elle-même compte au moins six employés. C'est donc une promotion dont nous nous réjouissons grandement car c'est notre conviction que M. Smith en mérite une. De fait durant son séjour avec nous, il s'est montré tellement obligeant pour chacun, tellement aimable qu'il ne laisse que des regrets derrière lui. Il part de Morinville emportant les meilleurs voeux de la population pour son succès futur.

Le nouveau gérant a déjà fait son apparition au milieu de nous et se met peu à peu au courant de la position. Jadis il eut un frère qui travailla à la banque Royale de Morinville et si les deux frères se ressemblent, M. Robinson, senior, comptera des jours bien heureux parmi nous. Nous lui souhaitons la bienvenue en attendant qu'il prenne la direction de notre institution bancaire.

M. Joseph Dumas de Girouxville était avec nous ces jours derniers. Il nous a donné de bonnes nouvelles des morinvillois fixés dans sa région et du curé Normandeau, si connu dans nos parages depuis un quart de siècle.

M. Liboire Caouette doit nous arriver ces jours-ci avec ses pénates. Il en a assez du nord et vient vivre avec les siens, à Morinville. Il nous dit que plusieurs autres seraient heureux d'en faire autant, si la pénurie d'argent ne les retenait à leur poste de famine et de misère.

Nous avons eu notre deuxième partie de cartes dimanche dernier. Elle était sous les auspices des Enfants de Maris dont la réputation n'est plus à faire. L'on est venu en bon nombre répondre à leur invitation et il n'y a que la température qui n'a pas voulu se mettre de la partie. Le résultat a été que les moins braves n'ont pas osé faire face au vent et à la bise glaciale. C'est peut-être là la raison qui a empêché notre magicien de se montrer et de faire honneur à l'invitation qu'il avait acceptée.

Nous apprenons que notre prochaine soirée sera donnée par notre nouvelle famille, M. et Mme Bessette. Ceux qui ont eu l'avantage de les rencontrer savent leur tact et leur gentillesse et nul doute ils sauront le montrer à cette occasion. Donc à dimanche prochain, ne manquons pas la soirée de M. et Mme Bessette.

Mme McDonald prépare un magnifique programme pour cette occasion.

L'on nous demande d'avertir que le club des Jeunes Eleveurs aura son assemblée à la salle paroissiale dimanche prochain, à l'issue de la grand'messe. Avis donc aux intéressés, ce sera la distribution des prix.

LAMOUREUX

Samedi, il y avait grande réunion libérale à la salle paroissiale. Malgré le froid très vif, un bon nombre de personnes était accouru pour écouter les orateurs. MM. St-Germain, J. Déchêne, Mustard, Dr Hope et Kowalski prirent successivement la parole, flagellèrent tour à tour le gouvernement au pouvoir et préconisèrent un changement de politique. Il était onze heures et demie quand se termina la réunion.

Dans notre dernière chronique, nous avons, bien involontairement, omis le nom d'Irène Rocque qui était au programme du concert le 18 février. Elle chanta en anglais et fut très charmante. Ces chansonnettes exécutées par les enfants sont très agréables; aussi sont-elles toujours bien accueillies du public. En fait nous n'en avons jamais assez.

A cause du froid intense, les élèves du collège franciscain ont remis à dimanche prochain, 4 mars, leur visite à Lamoureux. Ils joueront: "A qui le neveu?" et "Consultation gratuite" avec musique et chant aux entr'actes.

La grande glissoire détériorée par le dégel, a été remise en bon état, depuis qu'il fait froid et les amateurs s'en donnent à leur aise.

Pendant le carême, il y a deux fois par semaine, des exercices spéciaux: le mercredi à 4 h. p.m., et le vendredi à 7 h. 45 p.m.—Corr.

RAHAB

Le doux temps qui menaçait d'immobiliser nos charroyages a pris fin, nous laissant des chemins de glace. Aussi tout le monde y va bon train pour finir ses charroyages: les billots de sciage, d'un côté, le bois de la compagnie du chemin de fer de l'autre.

Nous entendons dire de tous côtés que M. Charles Brochu a acheté un moulin à scie et qu'il va l'installer vers le milieu du mois de mai ici, à Rahab. Ce nous sera d'une grande utilité. Aussi nous lui souhaitons bien du succès dans cette entreprise.

M. Richard Bergeron est en promenade chez M. Charles Brochu pour quelques jours.

MM. David Terriault, Napoléon Fleury, Emilien Sylvestre, de Tangent, sont venus prêter main-forte à M. Luc Tremblay, contremaitre, pour le chantier de la compagnie du chemin de fer.

M. J. Melançon d'Eaglesham était de passage ici ces jours derniers.

CLYDE

Le Dr Branley-Moore a quitté le village pour aller s'établir à Jasper Park et on le regrettera bien.

Les dames de la Ligue catholique ont organisé un thé et un petit bazar qui ont eu lieu le 10 février et ont très bien réussi.

La prochaine assemblée de la Ligue catholique aura lieu le 24 février chez Mme Scabar.

Mme Moffat a eu la visite de sa soeur qui a passé une semaine avec elle avant de repartir pour la Saskatchewan.

En visite au presbytère, M. l'abbé L. Heehan, curé de Colinton.

Pendant l'absence de M. l'abbé Koolen, M. l'abbé Sullivan a été dire la messe à Vimy.

Le 9 février, entre 11 h. et minuit, un petit bâtiment appartenant à M. C. Taylor a complètement brûlé. Comme il était assuré, on va le rebâtir presque immédiatement.

M. Albert Devin, qui avait été malade quelques jours, va bien mieux et nous lui souhaitons sincèrement qu'il se rétablisse tout à fait.

Le mercredi des Cendres, la messe a été célébrée à 9 h. et 30 et a été entendue par une bonne congrégation, montrant leur empressement à bien commencer le carême. Il y aura des dévotions à l'église St-Patrice tous les vendredis soirs.

Le club dramatique de St-Patrice prépare une comédie qui sera jouée le jour de la fête du patron de la paroisse, le 17 mars.

Les équipes de gouret de Clyde et Vimy seniors ont joué une partie à Clyde le 9 février. Résultat: 4 à 4.
—Corr.

SAINT-PAUL

Le 11 février dernier, dimanche gras, avait lieu à la salle paroissiale une partie de cartes au bénéfice de l'église sous les auspices de la société des Dames de Sainte-Anne, et comme les occasions précédentes cette soirée a été un succès marqué. La séance qui suivit la partie de cartes fut absolument récréative. Le premier numéro, une chanson par M. José "The Old Refrain", fut très applaudi. Une petite comédie intitulée "A chacun sa tâche", par André Lichtenberger, obtint un vif succès. Les interprètes furent Mmes Louis Béland, L. P. Déchêne, Mlle E. Fraser, et M. D. Leroux. Pour clore le concert un choeur exécuté par la chorale des Dames de Sainte-Anne sous la direction de Mme Gagnon et comme accompagnatrice, Mme Beaudry. Mme Lucien Pronovost, présidente, avait charge de l'organisation et Mme P. Gouin, vice-présidente, avait charge du concert. La liste des heureux gagnants aux nombreux prix pour les cartes est comme suit: Bridge. Dames, premier prix, Mme Skitch; 2ème, Mme Sexton; consolation, Mme McDonald. Messieurs, 1er prix, M. Pulkrabek; 2ème M. C. N. Cyr; prix de consolation, R. P. Larose. Cinq Cents: Dames, 1er prix, Mme de Moissac; 2ème Mme Bisson; prix de consolation, Mme Bartier. Messieurs: 1er prix, M. Bartier; 2ème, M. Généreux; prix de consolation, M. de Moissac. Whist: Dames, 1er prix, Mme D. Noël; 2ème, Mlle Rolande Charron; prix de consolation, Mme Gagnon. Messieurs: 1er prix, M. Victor Lafrance; 2ème, M. B. Carter; prix de consolation, M. Généreux.

M. H. Montambeault en voyage d'affaires à Edmonton dernièrement.

M. et Mme Lambert, Jules Vallée, John et Eric Fraser, Mlles J. Dubuc, Simonne et Anne Fraser, de Bonnyville, ont visité des amis à Saint-Paul, dernièrement.

M. Louis Rocher, de Lac Froid, en voyage d'affaires à Saint-Paul, dernièrement.

M. Sylva Tétrault a été élu conseiller de la municipalité Champlain.
—Corr.

SAINT-ALBERT

Quatre de nos dames d'autel s'étaient chargées d'organiser dimanche dernier une partie de cartes au profit de l'église: Mmes S. MacDonald, C. Arcand, J. Bellerive et J. Jacob.

Le 1er prix des dames a été gagné par Mlle Alice Caron; celui des messieurs, par M. Henri Therrault; et les prix de consolation furent remportés par Mme A. Sylvestre et M. Smith. Après la partie de cartes, il y eut un joli programme donné par les élèves de l'école Volmer sous la direction de leur institutrice, Mlle Walsh. Il remporta un beau succès. Ce qui a vivement plu à l'auditoire, ce fut la représentation d'un vieux couple de pionniers personnifié par Mlles Antoinette Béland et Dorothé Mauklé. Mlles V. et R. Perrot ont été bien applaudies dans leurs chansons qu'elles ont exécutées avec entrain. Entre temps, l'orchestre Giroux régala l'assistance de plusieurs jolis morceaux de son répertoire.

Comme nous l'avons déjà annoncé, dimanche prochain, le 4 mars, nous aurons notre journée de l'A.C.F.A. Qu'on ne l'oublie pas!

Gouret. Mercredi 21 février, notre dernière partie de ligue de la saison fut jouée à Legal et notre équipe revint victorieuse avec un pointage de 5-3. Cette victoire place les équipes de Legal et de Saint-Albert sur un pied d'égalité pour la première place de la ligue, avec un total respectif de 12 points.

Les parties de détails seront jouées dans l'ordre suivant: Mardi 27 février, Legal à Saint-Albert; vendredi 2 mars, Saint-Albert à Legal et dimanche 4 mars, Legal à Saint-Albert. Les gagnants de trois parties sur cinq deviendront les détenteurs du trophée Peter McKay qui est actuellement en possession de notre équipe.—Corr.

FORT KENT

SAINT-JOSEPH

Dimanche dernier eut lieu la soirée paroissiale donnée sous les auspices des jeunes de la paroisse. Les organisateurs, Mlle Y. Albert, M. G. Gaucher et G. Collins, se sont donné beaucoup de peine pour en faire un vrai succès. Le programme un peu mitigé par des circonstances imprévues, fut très bien rendu et bien intéressant. La salle était décorée avec bon goût. La collation donnée sous forme de chapeaux de toute couleur et de toute forme, était une vraie nouveauté ici. Vraiment ceux qui font la mode des chapeaux auraient gagné à être présents à cette veillée pour jouir de l'effet bizarre et joyeux que produisaient ces fameux couvre-chefs.

Vendredi soir, après la prière, on se réunit à la salle pour l'élection des officiers de l'A.C.F.A. L'assistance aurait pu être plus nombreuse surtout parmi les jeunes. Président honoraire, M. le curé, L. Connoir; président, W. Chalut; secrétaire-trésorier, A. Lambert; Directeurs, G. Pelletier, A. Trudeau, Mmes W. Michaud et Jos. Levasseur.

Dimanche après la messe, réunion des hommes pour l'élection des marguilliers. M. W. Michaud fut réélu, M. Jos. Collins pour remplacer M. A. Limoges, ayant quitté la paroisse.

La semaine dernière trois appels "au feu" causèrent presque une panique dans notre petit village. Le magasin de M. A. Guertinf aillit passer au feu. Un trou béant à la toiture pouvant servir de cheminée à la mode des Indiens, prouve que le secours vint à point. Puis dans le garage de M. Jos. Collins. Un tuyau surchauffé mit le feu à la maison de M. A. Ducharme. Heureusement ce ne fut que des alertes et les dommages peu considérables.

Les frères Gaucher ont acheté la grande bâtisse appartenant à Hayward Co. Désormais notre village aura deux garages. On parle également d'une boucherie, c'est le réveil du printemps.

Mme G. Pelland, depuis six ans ménagère de M. le curé, s'est retirée chez son garçon, M. W. Pelland. Son grand âge, 80 ans passés, lui font prendre un repos bien mérité.

M. W. Baril et M. A. Landry, de Végreville, sont en promenade chez leur beau-frère, M. W. Levasseur.

BONNYVILLE

Le cercle de l'A.C.F.A. de Bonnyville a tenu son assemblée annuelle dimanche dernier. M. Henri Hétu fut élu président en l'absence de M. J. M. Déchêne, M.P.P., qui siège actuellement; M. J. O. Binette, vice-président; M. André Déchêne, secrétaire-trésorier. Une assistance remarquable était contente d'apprendre la venue de M. le secrétaire général et de ses collègues, qui seront avec nous le 7 mars, mercredi en huit. Il ne faut pas manquer de se rendre en foule à la salle ce soir-là pour entendre ce qui nous concerne tous et faire connaissance avec nos officiers supérieurs qui nous remplacent à l'Exécutif central. Donc soyons là ce soir-là. Le cercle tiendra ses assemblées mensuelles le dernier dimanche de chaque mois.

L'élection d'un commissaire d'école faite mardi dernier a retourné M. J. O. Binette avec acclamation; ce qui montre que les contribuables ont pleine confiance en lui et c'est chose heureuse lorsque tout va bien de faire le moins de changement possible.

L'élection de la municipalité rurale a donné comme résultat: M. Raoul Lapointe avec 285 votes, M. Hormidas Boisvert avec 252 votes, et M. H. Hoolahan avec 232 votes. Nos félicitations s'adressent à tous ces messieurs à l'occasion de leur victoire.

Dimanche le 25, Mme J. Nap. Vallée réunissait une trentaine d'invités pour une veillée intime organisée à l'insu de son mari, à l'occasion de son 46ème anniversaire. La réception fut toute aimable, joyeuse et cordiale. Six tables de cartes se disputèrent bruyamment les honneurs et Mme B. Léger et Phs Durocher furent les heureux gagnants tandis que Mme Jos. Hamel et M. H. Maheu eurent les prix de consolation qui amusèrent beaucoup l'assistance.

La partie musicale et un délicieux goûter terminèrent la soirée.

La soirée annoncée par Mme et M. Jos. Bordeleau n'a pas eu lieu dimanche dernier, mais elle aura lieu dimanche prochain, le 4 mars. C'est au profit de l'église.

De nombreux patients sont actuellement à l'hôpital Saint-Louis. Mlle Eunice Baril a subi une opération dernièrement; l'on rapporte qu'elle se rétablit heureusement. Mme René Marchand, de Mallaig, est l'heureuse maman d'une grosse fille; elle est sous les soins du Dr Sabourin, à l'hôpital.—Corr.

Encouragez nos annonceurs

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No 1 Nord	47½
No 2 Nord	42
No 3 Nord	40
No 4 Nord	37
No 5 Nord	32½
No 6 Nord	28
Fourrage	27
Avoine—	
No 2 C W	22⅜
No 3 C W	19⅜
Fourrage	18⅜
Orge—	
No 3 C W	25¼
No 4 C W	23¾
No 5 C W	22¾
Seigle—	
No 2 C W	28
No 3 C W	24½
No 4 C W	21½

Prix à Vancouver

Blé—	
No 1 Nord	65⅜
No 2 Nord	59⅜
No 3 Nord	58⅜
No 4 Nord	57⅛
No 5 Nord	52⅜
No 6 Nord	46⅜
Fourrage	45⅜

Prix à Winnipeg

Blé—	
No 1 Nord	65½
No 2 Nord	62¾
No 3 Nord	61⅛
No 4 Nord	58⅝
No 5 Nord	55⅛
No 6 Nord	52⅝
Fourrage	51⅛
Avoine—	
No 2 C W	33½
No 3 C W	31½
Fourrage	31
Orge—	
No 3 C W	39⅞
No 4 C W	38⅜
Seigle—	
No 1 C W	46⅜

Prix à Edmonton

Bétail—	
Taures de choix	3.25 à 3.75
Taures moyennes	2.50 à 3.00
Jeunes veaux gras, choix	4.25 à 4.75
" " moyens	3.00 à 4.00
Bouvillons de choix	4.00 à 4.50
Bouvillons qualité moyenne	3.00 à 3.50
Vaches de choix	2.00 à 2.50
" moyennes	1.25 à 1.75
Taureaux	1.25 à 2.50
Agneaux de choix	5.50 à 6.00
Agneaux de bonne qualité	3.50 à 5.25
Agneaux qualité moyenne	2.50 à 3.50
Moutons d'un an	2.50 à 3.50
Brebis	1.00 à 2.00
Porc à bacon	8.85 à 9.10
Boeufs d'engrais—	
De choix	3.50
Bonne qualité	2.75 à 3.25
qualité moyenne et ordinaire	1.50 à 2.50
Vaches	1.00
Crème	
Spéciale	.22
No 1	.20
No 2	.17

Oeufs— (Variations quotidiennes)			
Aux producteurs	Lge.	Med.	Poul't
Grade A	16-18	14-16	13-14
Grade B	12-13		
C	10-11		

Beurre—	
No 1, en boite	.27
Enveloppé, No 1	.2[illegible]
" No 2	.2[illegible]
" No 3	.2[illegible]
Volailles vivantes—	
Poulets, No 1	.0[illegible]
Poulets, No 2	.0[illegible]
Poules, No 1	.0[illegible]
Poules, No 2	.0[illegible]
Volailles préparées—	
Poulet de 4 lbs. et plus	.1[illegible]
" " moins de 4 lbs.	.0[illegible]
" " qualité secondaire	.0[illegible]
Poules de choix	.0[illegible]
" moyennes No 2	.0[illegible]
Coqs	.0[illegible]

DE NOUVEAUX SUCCÈS POUR LA METROPOLITAN

Enormes dividendes payés pour la troisième fois dans l'histoire.

La Metropolitan Life Insurance Company soumet, aujourd'hui, à ses vingt-cinq millions d'assurés, le rapport financier de 1933 qui révèle, comme traits marquants, les paiements faits aux assurés pour un montant total plus élevé que jamais; un accroissement de l'actif; la répartition aux assurés du troisième des plus forts dividendes de l'histoire de la compagnie. Le rapport rappelle encore que la compagnie est absolument mutuelle et qu'elle n'a pas d'actionnaires.

Ce rapport est en lui-même une preuve évidente de la confiance du peuple du Canada et de celui des Etats-Unis dans la protection stable qu'offre l'assurance-vie. En effet, la Metropolitan a versé plus de deux milliards de dollars à ses assurés et à leurs bénéficiaires, au cours des cinq dernières années.

En 1934, la somme de $95,230,452 est mise en réserve afin de servir des dividendes aux assurés. L'échelle régulière des dividendes répartis au titre des *polices à primes courantes* est la même que celle de l'an passé. Si l'on tient compte de la répartition des dividendes de 1934, il appert que, depuis le début de ses opérations, la Metropolitan a payé ou crédité à ses assurés, sous forme de bonis ou de dividendes, un montant total de $918,472,210. De ce montant, $400,000,000 ont été réalisés et répartis au cours des quatre dernières années.



HARRY D. WRIGHT

Troisième vice-président et gérant, au Canada, de la Metropolitan Life Insurance Company qui révèle une augmentation de placements dans le Dominion.

Dans un commentaire sur les activités de la compagnie, le troisième vice-président, M. Wright, gérant au Canada, s'exprime ainsi: "En 1913, nous avons plus versé à nos assurés du Dominion qu'en aucune autre année écoulée depuis le début de notre entreprise au pays, en 1872. C'est ainsi, qu'au cours des cinq dernières années, le montant total des argents payés a atteint $116,074,446." M. Wright fait encore remarquer que les placements effectués par la Metropolitan Life, au Canada, ont été portés, au cours de l'année, à $246,233,408, et que le total des assurances en vigueur au pays ont dépassé un milliard de dollars.

Le 31 décembre, l'actif de la compagnie était de $3,860,761,191; c'était une augmentation de $91,388,766 sur l'année précédente. On a fait remarquer que l'un des principaux changements opérés dans l'actif, au cours de l'année, a été dû à l'acquisition plus considérable d'obligations, notamment d'obligations des gouvernements, des provinces, des états et des municipalités, et à l'augmentation d'espèces en caisse, ce qui a mis à la disposition de la compagnie des disponibilités plus considérables.

Le revenu total de la compagnie, pour l'année, s'est chiffré à $871,233 003. Ce montant a été amplement suffisant pour répondre à toutes les demandes de l'année, pour verser aux assurés les sommes dues, pour payer les frais d'administration, pour faire à la réserve les dépôts additionnels nécessaires, et, enfin, pour augmenter la caisse de surplus et la porter à $243,123,032. Sans parler d'un autre élément de sécurité constitué par le fonds de $45,000,000 affecté aux éventualités.

Les paiements faits, en 1932, aux assurés de la Metropolitan et aux bénéficiaires de ceux-ci, avaient dépassé le demi-milliard. Or, ces paiements ont été eux-mêmes dépassés, en 1933, car on y a versé $572,679,580 en bénéfices au décès, en dotations parvenues à échéance, en rentes, en dividendes, en bénéfices d'incapacité, en rachats de polices, etc. De ce dernier montant total, on a payé pour sinistres mortuaires la somme de $151,586,374 et on a payé, à des assurés vivants, la somme de $100,000,000.

En 1933, le montant total des assurances émises, réintégrées et augmentées, a été de $3,174,994,475. De ce montant, $1,583,300,706 ont été souscrits dans la branche ordinaire; $1,505,470,439 dans la branche industrielle à primes hebdomadaires ou mensuelles; $86,223,330 dans la branche collective. La souscription a été faite à une allure, pour chaque jour ouvrier de l'année, de 19,929 polices formant la somme de $10,513,227 d'assurances. La branche ordinaire a connu, en 1933, une augmentation de $1,583,300,706, ce qui l'emporte sur 1932 dont l'augmentation avait été de $1,571,593,135.

Le montant total des assurances en vigueur auprès de la Metropolitan Life à la fin de 1933, était de $18,802,984,818; ce montant suffisait à conserver à la Metropolitan sa suprématie parmi toutes les compagnies d'assurances sur la vie. Du montant total d'assurances en vigueur, $9,936,236,416 appartenaient à la branche ordinaire; $6,424,469,056, à la branche industrielle; et $2,442,279,346 à la branche collective. En plus, les assurances accident et maladie en vigueur se chiffraient à $1,213,622,700 de capital assuré au décès et à $12,536,918 d'indemnité hebdomadaire. Le nombre des polices d'assurance-vie compris dans le montant total en vigueur était de 41,660,510; dans ce nombre, il fallait comprendre 1,352,614 vie protégées par des contrats collectifs.

GIROUXVILLE

Félicitations à "Québécois" de Joussard pour sa nouvelle charge de correspondant à la Survivance!

Décès. Le Dr Achille Besner, coroner du district de Valleyfield et confrère de notre curé, est décédé subitement la semaine dernière d'une engine de poitrine. La semaine suivante, une de ses soeurs, religieuse mourait à Huntingdon, Qué.

Sympathies à la famille de la part des anciens de Valleyfield et de Rigaud.

Conférence sur la "Vie rurale".—M. Geo. Bouchard, député de Kamouraska, professeur à l'école d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière et écrivain de folklore bien connu, donnait une conférence des plus pratiques à Cochrane, Ont. Nous en extrayons les passages suivants:

"En ces temps de dépression, c'est vers la terre que les sans-travail des villes tournent un regard affamé. Si l'esprit de concorde qui anime cette assemblée mixte pouvait se propager de par le Canada, la crise serait vite éliminée. Comme les constructeurs de la Tour de Babel, nous sommes devenus paralysés par la confusion de langues. Nous avons amplement de matière première, des entrepôts regorgent de vivres, une main-d'oeuvre abondante. Le plus grand mal social est le manque de relations cordiales entre les différentes classes de la société. Les hommes d'affaires et les professionnels parlent une langue et les cultivateurs, une autre. Les occasions de s'instruire, de s'entendre, comme celle-ci, sont trop rares. La ville, avec son brouhaha industriel, n'entend que trop faiblement la voix des sillons.

Notre population est trop urbanisée, trop industrialisée, elle est toute "piastre et centins". Un terrien comme moi, vivant deux semaines en bas de Québec, ancré au sol par dix générations de cultivateurs, je suis peut-être un peu trop vieille-mode. Québec, avec la plus grande proportion de rouets, possède la moindre proportion de roues de direction d'autos.

Nous avons trop abandonné la civilisation rurale. Les nations qui l'ont conservée s'en trouvent mieux. L'Angleterre retourne à sa tradition rurale déjà perdue. Dans l'Europe centrale, on est émerveillé du développement artistique et du bonheur des paysans.

Pour atteindre la solution de la crise, nous devrions tous travailler ensemble à développer une vraie civilisation rurale, but qui ne sera pas atteint tant que seul le citadin sera considéré comme habile. Il nous faut éliminer deux civilisations distinctes, l'une, urbaine, l'autre, rurale; toutes deux coopérant au même but et sans méfiance mutuelle. La ville doit se rendre compte que l'agriculture est l'industrie primordiale. C'est à son propre désavantage que la ville attire les campagnards; le cultivateur à l'esprit citadin est malheureux, tandis que le terrien à l'esprit rural est heureux. Quand on élève des garçons d'habitants avec l'idée que les automobilistes des villes sont la classe heureuse, on sème la tempête, car le vrai bonheur est réellement bien loin des citadins roulant une auto de par les campagnes.

Nous avons besoin d'un enseignement scolaire plus conforme aux exigences rurales. Les garçons de campagne ont droit de savoir la vérité et l'on doit leur faire comprendre ce qu'ils perdent en désertant la terre. Le mouvement de retour au sol, tel qu'il fonctionne actuellement, ne semble pas donner les résultats prévus. C'est une formule expiatoire. Ce n'est pas tant les mains qu'il faut renvoyer à la campagne que les têtes et les coeurs. On doit revenir à la terre avec fierté et non comme moyen de secours. Comme vos ancêtres l'étaient, comme vous l'êtes vous-mêmes, nous devrions être fiers de cultivers le sol. Si la crise du chômage nous fait penser plus au point de vue national, elle aura été de quelque utilité.

Le problème du chômage résulte d'un exode trop grand vers les villes avec tous leurs attraits, parce que toute influence jusqu'ici, semblait émaner des grands centres urbains. Comme correctif, il nous faut instruire les enfants de la campagne à se fixer fermement au sol, on doit les renseigner au point qu'ils choisiront librement de rester à la campagne. Ça peut prendre cinq, dix ans, mais la guérison sera durable et ce sera infiniment mieux que de ramener des citadins vers la campagne que les fils d'habitants continueraient à déserter.

Ce n'est pas tant un agrandissement de territoire agricole que d'augmenter la population rurale, car la terre ne refuse jamais le pain à ceux qui l'aiment.

Voilà les possibilités. . . Douter de l'avenir serait douter du talent de nos chefs. . . Si les membres d'une classe sociale ne voyaient que des frères dans les autres classes, nos problèmes seraient vite résolus."

Le conférencier fut remercié par M. Dan. Pomerleau, agronome de Cochrane, ancien élève de M. Bouchard, et autrefois l'un des nôtres en Alberta, ainsi que sa digne épouse, Mlle Yv. Clément, ancienne institutrice à Beaumont. Inutile de dire que tous les deux ont gardé un souvenir impérissable de leur séjour en Alberta et vice-versa.

Soirée familiale. Invitation est faite à nos voisins et amis d'assister à une soirée familiale sous la présidence de S. Exc. Mgr Guy, O.M.I., à 8 h. dimanche 4 mars. Petits drames, musique et conférence par Mgr le vicaire apostolique. Tous bienvenus.—Corr.

JOUSSARD

Va et vient. Vendredi le 16, M. Christienson, inspecteur des agences indiennes pour l'Alberta, M. Paul L'Heureux, agent des Indiens, et Mme L'Heureux, ont pris le souper à l'école indienne St-Bruno de Joussard.

Le R. P. Fabre, O.M.I., curé de McLennan, était au presbytère de Joussard, samedi le 17. Il est reparti pour McLennan samedi-après-midi.

Mardi le 20, S. Exc. Mgr Guy, O. M.I., les RR. PP. Boyer, O.M.I., d'Edmonton, et Demers, O.M.I., de Big Prairie, étaient à la mission. Tous les trois sont partis pour Edmonton sur le train du lendemain.

Mercredi le 21, le R. P. Beuglet, O.M.I., supérieur de la mission du Wabasca arrivait au presbytère de Joussard. Le R. P. Floc'h. O.M.I., le ramenait de Grouard.

Le R. P. Falher, O.M.I., curé de Joussard et principal de l'école indienne, est allé à Grouard mercredi le 21; il est revenu le lendemain.

Dimanche soir le 18, M. Paul L'Heureux, agent des Indiens, accompagné de son nouveau commis, M. Gallibois, rendaient visite aux RR. PP. Oblats. M. Gallibois est un canadien-français de Québec. Il est entré au service de l'agence indienne de Driftpile la semaine dernière. Nous souhaitons à M. Gallibois "la bienvenue dans nos régions.

Départ. Le R. P. Fournier. O.M.I., vient de recevoir de S. Exc. Mgr Guy, O.M.I., une obédience pour les missions du Wabasca. Arrivé de France au début d'octobre, le Rév. Père se mit résolument à l'étude de la langue crise sous l'habile direction du R. P. Falher, O.M.I., qui a enseigné le cris à presque tous les missionnaires du vicariat. Après cinq mois d'étude, grâce au talent de l'élève-missionnaire et grâce aussi à la pédagogie et à la science éprouvée du maître, les progrès linguistiques étaient assez marqués chez le R. P. Fournier pour permettre à Monseigneur de lui donner cette obédience. Le Rév. Père est parti samedi le 24 pour le Wabasca; il voyagera avec son nouveau supérieur le R. P. Beuglet et le Rév. Frère Jousset. Le P. Fournier était venu de France pour se dévouer aux missions indiennes et il est fort heureux de pouvoir réaliser bientôt ses ambitions missionnaires. Comme tant d'autres Oblats de France, il est venu lui aussi pour évangéliser les pauvres—"Evangelizare pauperibus Dominus misit me"—"Le Seigneur m'a envoyé évangéliser les pauvres". C'est la devise de l'Oblat où qu'il soit. Le bien qu'il a à faire là-bas au Wabasca est immense et nous souhaitons au R. P. Fournier de continuer le travail de géant accompli par les Oblats dans tout l'Ouest et le Nord-Ouest canadien. Très long et très fructueux apostolat.

M. le docteur W. Desrosiers a fini son travail à l'école indienne de Joussard et il repartira pour McLennan samedi le 24. Le docteur a fait un magnifique travail. Les autorités de l'école sont très satisfaites. Vingt-quatre cas d'amygdales, un nombre presque infini de dents arrachées et de très nombreuses consultations ont assez bien occupé le docteur pendant les onze jours qu'il a passés à Joussard. Les dernières nouvelles arrivées du Wabasca par le R. P. Beuglet lui-même, principal de l'école, nous annoncent que là aussi le Dr Desrosiers a accompli un travail professionnel des plus sérieux. On fait remarquer entr'autre chose que, grâce au travail compétent du docteur à son dernier voyage, la santé des enfants s'est améliorée d'un gros pourcentage.

Naissance. Chez M. Treffié St-Pierre, un gros garçon baptisé sous les noms de Lionel Rolland.

Chez Alfred Giroux un gros garçon aussi, baptisé sous les noms de Richard Edouard.

Aux origines de Joussard. C'était en 1909. La ville de Grouard n'avait été jusqu'à date qu'une place où les Indiens du Petit Lac des Esclaves venaient traiter, et où se trouvait un poste assez important de la compagnie de la Baie d'Hudson. C'était là aussi que les premiers missionnaires Oblats qui vinrent évangéliser ce pays, les RR. PP. Rémas, Dupin, Le Serrec, Desmarais, Falher et Clut établirent comme centre de leur apostolat. Mais cette place qu'on était convenu d'appeler "Le Petit Lac des Esclaves", et qui n'avait autrefois d'importance que pour les Indiens et les Métis est devenue dans quelques années, le centre d'approvisionnement pour les nombreux colons qui commençaient à s'avancer dans nos régions. En effet, sous la conduite du R. P. J. B. H. Giroux, O.M.I., agent de colonisation, les colons affluèrent en grand nombre dans le pays. Le chemin de fer projeté avait aussi donné à la ville naissante une fièvre de spéculation comme le nord n'en avait jamais connue. Quelques spéculateurs plus optimistes que les autres, osaient affirmer que Grouard avec son chemin de fer, ses usines, ses magasins, ses banques, ses parcs! . . . pourrait fort bien être avant trop trop longtemps une "ville champignon" de la taille de Chicago! D'autres, plus raisonnables, se contentaient de vouloir la ville pas plus grosse qu'Edmonton! Quoiqu'il en soit en 1911 les Grouardois avaient doté leur village d'une assez belle apparence déjà de l'administration régulière d'une ville. Jusqu'à cette époque les missionnaires oblats de la mission St-Bernard, vieille de plusieurs années, avaient déjà accompli, à force de privations et de dévouement, la conversion de presque tous les cris des environs, et c'est dans cette mission à quelque 2 milles de Grouard, que se trouvait une école indienne bien organisée. Il y avait onze ans déjà, c'est à dire en 1896 que les Soeurs de la Providence avaient accepté de prendre soin des enfants indiens cris des alentours à 100 milles à la ronde. Quand l'école de St-Bernard fut sur un bon pied le gouvernement agréa l'école. Or, avec le développement de la ville de Grouard et avec plusieurs autres causes que nous n'avons pas à exposer ici, de sérieuses difficultés se présentaient au sujet de l'éducation des indiens. Par ailleurs, les indiens eux-mêmes, voulaient une école dans leurs réserves. Comme on ne pouvait évidemment pas doter chaque réserve d'une école, il fallut donc se décider de bâtir une seule école entre les deux réserves principales et les Soeurs de la Providence de Montréal acceptèrent de faire la classe comme à St-Bernard. Il faut noter que le R. P. Falher, O.M.I., qui, depuis longtemps se dévouait à solutionner les difficultés qui se posaient, vit ses efforts couronnés de succès. C'est donc exactement le 7 mai 1912 que S. Exc. Mgr Joussard, O.M.I., supérieur à Grouard, s'en vint rencontrer le R. P. Pétour, O.M.I., alors missionnaire chez les cris dispersés sur la rive sud du Petit Lac des Esclaves. A eux deux, ils dressèrent la tente qui devait servir d'abri pendant la construction. Un missionnaire oblat de l'époque écrivait à son supérieur général le 27 août 1913. "C'était la forêt dans toute sa force; il fallait user de la hache pour parvenir à l'emplacement même de la maison. A cause de l'humidité, il fallait creuser des canaux de près de deux mètres de profondeur pour l'écoulement de l'eau des fondations et la conduire au lac qui se trouve à 50 mètres de distance". Les premières constructions se trouvaient donc beaucoup plus près du lac qu'elles ne le sont aujourd'hui. Ce fut le R. Frère A. Dumas qui, aidé de quelques engagés, dirigea les travaux, et le 8 décembre de la même année, il avait heureusement terminé les bâtisses suffisantes pour servir d'abri et pour commencer la construction de l'école proprement dite. Les Soeurs arrivèrent à Grouard le 1er janvier 1933; le 7 du même mois le R. P. C. Batie réunissait les enfants des réserves et Mgr Joussard bénissait l'établissement qui comprenait tout à la fois l'école, le couvent et le presbytère. C'était le commencement de Joussard. La mission St-Bruno a beaucoup évolué de progrès en progrès depuis ces temps héroïques et il y aurait un certain intérêt à en suivre le développement jusqu'à nos jours. "Un Québécois.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur.

A propos d'une lettre

le 23 février 1934.

Monsieur le rédacteur,
"La Survivance".

Une lettre (1) adressée aux lecteurs du "Western Catholic" et signée par le rédacteur-adjoint, M. l'abbé R. V. Britton, vient de me tomber entre les mains.

On annonce une loterie pour payer l'intérêt de la dette accumulée par ce journal,—que l'on prétend être "the only Catholic paper in Alberta". On prétend encore que cet hebdomadaire doit desservir les 168,000 catholiques de notre province, en suivant le mandement de Notre-Seigneur: "Allez, enseignez toutes les nations."

Je comprends bien que ce soit le journal officiel approuvé par les autorités diocésaines; mais de là conclure qu'il est le seul journal catholique de la province. . . c'est un peu fort! Le fait est qu'étant le journal officiel, il est destiné plus particulièrement à être l'organe de pensée religieuse des quelque 30,000 catholiques de langue anglaise.

Alors, les quatre-cinquièmes de la population catholique de notre province n'auraient pas de presse religieuse? Selon la pensée du Divin Maître ils ne seraient pas en position de se faire enseigner les préceptes de foi en leur propre langue?

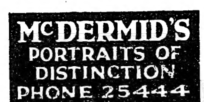
Une telle supposition est absurde. Les 32,000 catholiques de langue française ont leur presse catholique qui surveille les intérêts de la religion contre les attaques du communisme et du socialisme, ainsi que de toutes les théories pernicieuses. Et les Ukrainiens catholiques n'ont-ils pas leur journal catholique? N'y a-t-il pas une revue catholique indienne?

Il est regrettable, M. de rédacteur, que M. l'abbé Britton ne se soit pas mis au courant des faits avant de lancer sa lettre circulaire.

Veuillez me croire, M. le rédacteur, Votre tout dévoué,

CATHOLIQUE.

(1) N.D.L.R.—Nos lecteurs trouveront en page trois quelques commentaires relatifs à cette lettre. "Catholique" exprime, en des termes différents, les mêmes opinions que nous trouvons dans plusieurs autres lettres que nous avons reçues.



NOUVELLES D'EDMONTON

Coin des BONNES AMIES

Nous aurons notre assemblée mensuelle lundi prochain, le 5 mars, à 8 h. 30, chez Mlle Alice Lemieux, 9543 108ème avenue. Nous comptons sur la présence d'un grand nombre de membres.

La secrétaire.

Dans le deuil

M. et Mme Hector Girard, 8511 112ème avenue, viennent d'être cruellement éprouvés par la mort de leur petite fille, Françoise, décédée mercredi 21 février, à l'hôpital Royal Alexandra, après huit jours de souffrances résultant d'un bain accidentel en eau bouillante. Elle n'était âgée que de 2 ans et 9 mois. Les funérailles ont eu lieu le 22 février à l'église de l'Immaculée Conception. Les porteurs étaient: Hector Goulet, Edouard, Paul Pilon et Roméo Girard.

M. et Mme Girard remercient tous ceux qui leur ont offert des sympathies à l'occasion de cette épreuve.

La Passion de Notre-Seigneur

On interprétera ce drame dans notre ville au mois de mars

Cette année, à Oberammergau, on interprétera pour la trois-centième fois le fameux drame de la Passion qui a déjà fait accourir des foules des quatre coins du monde. Comme dans le passé, des milliers de personnes viendront de partout pour assister à cet unique spectacle. Nombreux sont ceux qui y ayant déjà assisté retourneront à Oberammergau pour être les témoins de l'interprétation des souffrances et de la mort du Christ.

Personne ne se fatigue de penser à une personne d'une grande élévation morale et d'en parler avec respect. Ses ouvrages, ses pensées sont respectueusement et soigneusement conservées par tous. Chacun désire que se produise l'occasion de voir des faits illustrant ses merveilleuses actions et ses actes de bonté. Tel est Notre-Seigneur aux yeux de tous. C'est pourquoi, le drame de la Passion qui sera interprété dans quelques semaines devrait être considéré par les catholiques comme un événement attendu avec impatience. Le drame de la Passion n'est pas une pellicule cinématographique. C'est le vivant portrait des souffrances et de la mort de Jésus-Christ. Les citoyens d'Edmonton doivent considérer comme un honneur et un privilège l'occasion d'assister à l'interprétation du drame de la Passion.

IMMACULEE CONCEPTION

Les jeunes du Club La Salle vous invitent à une séance dramatique et musicale qu'ils organisent pour dimanche le 4 mars. Cette séance aura lieu dans la salle paroissiale et l'entrée sera de 25 sous. Venez passer une soirée agréable et encourager ces jeunes par votre présence.

N'oubliez pas les dates de notre bazar—19, 20, 21 et 22 avril.

COLLEGE ST-ANTOINE

C'est avec joie que nous avons vu revenir les temps froids qui nous permettent de jouer encore au gouret. Jeudi dernier notre équipe senior remporta une victoire décisive sur le Sacré-Coeur avec un résultat final de 5-0. Cette partie fut très rapide et tous les joueurs firent preuve d'habileté. Comme notre équipe est en tête de la ligue, nous espérons jouer les finales cette semaine et remporter le trophée.

Dimanche dernier nos joueurs ne furent pas aussi heureux avec les élèves du collège des Jésuites. Ils parurent tout dépaysés sur cette patinoire étrangère et oublièrent leur beau jeu de combine qui les a placés en tête de la ligue. Le collège des Jésuites remporta la victoire avec le résultat final de 6-3.

Dimanche soir à Beaumont, sur l'invitation de M. Belhumeur, secrétaire général de l'A.C.F.A., notre cercle dramatique français interpréta avec un grand succès deux comédies françaises "A qui le neveu" de Botrel, et "Consultations gratuites", de R. Roy. Les acteurs se sentirent à l'aise devant ce nombreux et sympathique auditoire de bons canadiens. Nous remercions cordialement le R. P. curé et M. Poirier d'avoir daigné féliciter publiquement nos jeunes artistes. C'est là un excellent moyen d'encourager nos jeunes à se perfectionner dans notre belle langue française et une fois prêtres et religieux eux aussi se dévoueront corps et âme pour les intérêts du français dans l'ouest canadien.

SAINT-JOACHIM

Journée de l'A.C.F.A. Dimanche prochain, le 4 mars, nous aurons une journée spécialement consacrée à notre Association canadienne-française à Saint-Joachim. D'abord nous chanterons la grand'messe de 11 h. pour obtenir les bénédictions du bon Dieu sur les Oeuvres de notre Association. Le soir, à 8 h., nous aurons une soirée dramatique et musicale avec une partie oratoire. Le R. P. L. Binet, O.M.I., curé de Saint-Albert, nous fera un discours sur la manière de conserver et développer la mentalité canadienne-française chez les nôtres. Une invitation cordiale est faite à tous les paroissiens d'abord ainsi qu'à tous les Canadiens français de langue française de la ville et des environs. L'entrée est libre, cependant les membres du Cercle Saint-Joachim seront heureux de recevoir une contribution volontaire.

Nos malades. C'est avec regret que nous apprenons la maladie soudaine et grave de M. Georges Riopel. Nous espérons que les bons traitements et les prières de tous ses amis le rétabliront au plus tôt.

Un de nos bons anciens aussi, M. J. B. Banville, est sérieusement malade à l'hôpital Général; nos sympathies et nos prières lui sont assurées.

Dames Saint-Joachim. Nos dames n'oublieront pas leur assemblée mensuelle vendredi soir, à 8 h. 15 à la salle paroissiale.

BEAUMONT

La semaine dernière était de passage au presbytère ainsi que chez les Rév. Filles de Jésus, M. l'abbé Ketchen, de l'Immaculée Conception.

M. et Mme Alex. Bilodeau ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une petite fille, baptisée sous les noms de Marie Alice Georgette. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Morin, de Calder.

Dimanche le 25, le cercle local de l'A.C.F.A. donnait une soirée au profit de cette société. Malgré le froid, l'assistance était nombreuse. Les élèves des RR. PP. Franciscains nous donnèrent deux intéressantes comédies qui nous ont bien fait rire et admirer l'aisance avec laquelle chaque acteur jouait son rôle. Nous les remercions ainsi que le bon Père qui les accompagnait et espérons les revoir encore.

M. Paul-Emile Poirier nous donna ensuite quelques renseignements sur l'A.C.F.A. depuis ses débuts jusqu'à nos jours. Nous espérons que M. Poirier aura aidé au recrutement de nouveaux membres à Beaumont. De tout coeur nous le remercions et lui disons de venir encore démontrer par son esprit si canadien-français la nécessité qu'il y a d'avoir une A.C.F.A., un journal tel que la Survivance et des collèges canadiens-français, enfin de mieux s'unir pour la même cause: notre langue. Enfin le R. P. Gaborit remercia les acteurs ainsi que le Rév. Père qui les accompagnait et MM. Poirier et Coulombe.

C'est M. Emile Clément de Beaumont qui remplace M. George F. Harris, agent d'assurance pour les incendies, décédé subitement à Edmonton.—Corr.

Recrutement des membres-amis de l'A.C.F.A.

La campagne des membres-amis achève son deuxième mois. Déjà les retours du dehors de la province et de nos cercles sont très encourageants. Nous comprenons que bien des endroits ne nous ont pas encore envoyé leurs rapports parce que le recrutement n'est pas tout à fait fini et qu'on attend vers la fin pour nous faire parvenir un seul rapport complet.

Moins de 10 p. 100 des personnes et des associations à qui nous nous sommes adressées, pour nous aider dans cette campagne, nous ont refusé et tout indique que cette première campagne sera un immense succès. Nous remercions bien sincèrement tous ceux qui se dévouent en faisant des sacrifices pour assurer la survivance de notre cause. Nous publions des lettres reçues dernièrement de la province de Québec. Nous pourrions en publier beaucoup comme celles-là, mais l'espace nous manque et ces lettres suffiront pour démontrer avec quel esprit notre campagne fut reçue au-dehors.

Le Juvénat, S. . ., P.Q.,
15 février 1934.

M. le secrétaire,

Votre lettre a trouvé un écho sincère dans nos coeurs qu'elle a profondément émus. Votre grande détresse, c'est la nôtre, étant celle de la cause canadienne-française et celle plus sainte encore de l'Eglise de l'Ouest.

Malheureusement votre requête trouve nos bourses maigres comme la misère. Nous vous apportons cependant une première offrande. Nous la doublerons, espérons-le. En effet c'est à la mesure de notre amour et de notre admiration pour votre oeuvre et votre force d'âme en face du péril que nous voudrions la faire.

Comptez nos sous pour enrichir un peu votre caisse, et pour réconforter votre âme comme pour illuminer le chemin plutôt sombre et triste de l'heure, comptez sur le secours abondant de nos meilleures prières. Désormais, à chaque séance avant que nous nous séparions, le président récitera pour l'A.C.F.A. la première partie de l'Ave et, de nos soixante coeurs de futurs prêtres, montera le plus ardent des appels vers la Mère Miséricordieuse des grâces de vie et de résurrection.

Veuillez nous croire vos tout dévoués.

Les membres du cercle . . . .
du Juvénat.

P.S. Nous recevrions avec plaisir 30 autres cartes de membres-amis.

* * *

S. . . ., Qué., 19 février 1934.

Monsieur,

Secrétaire d'un cercle rural de. . . . j'ai reçu les 30 cartes de membres-amis. Je vous envoie mon rapport: toutes payées. Je les ai toutes achetées: c'était plus sûr! Succès!

Bien à vous,

. . . . ., ptre.

* * *

. . . . P.Q., 18 février.

Cher monsieur,

Le Conseil général de. . . . a bien reçu les 150 cartes de membres-amis demandées. En retour je vous fais parvenir le chèque no. . . . dûment accepté à l'ordre de votre association au montant de $25.00.

Veuillez me croire, cher monsieur,
Votre tout dévoué,

. . . . .

* * *

. . ., Ont., 19 février 1934

Cher monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus deux dollars pour les cartes de membres-amis. Je vous les envoie avec plaisir pour aider un tout petit peu à votre bonne cause qui est aussi la nôtre et je vous offre mes plus humbles sympathies dans votre détresse.

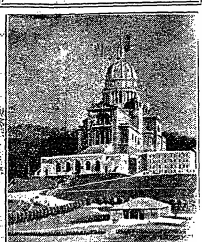
Je demeure, votre tout dévoué frère de l'Est,

. . . . .

* * *

LEO BELHUMEUR,
Secrétaire général.

Oratoire Saint-Joseph



Neuvaine à St-Joseph

Du 10 au 19 mars

Depuis le mois de mars 1928 une neuvaine solennelle et universelle comme préparation à la fête de S. Joseph se fait chaque année du 19 au 19 mars. Les amis de S. Joseph par centaines de mille de par le monde participent à cette neuvaine solennelle. Les suppliques faites à ce bon saint ont obtenu des faveurs remarquables.

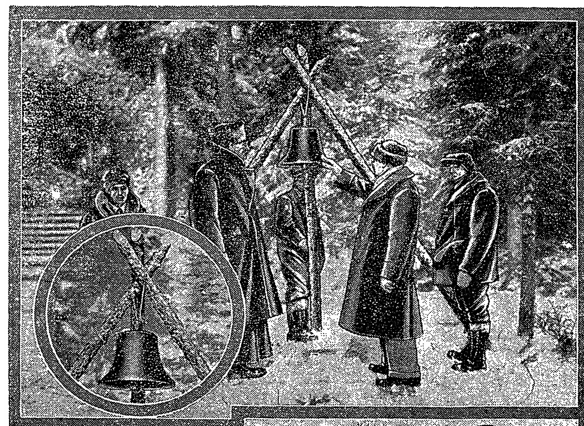
Afin de pouvoir participer à cette neuvaine, il faut que les intentions soient adressées avant le 10 mars pour être déposées au pied de la statue à l'Oratoire St-Joseph, Côte-des-Neiges, Montréal, P.Q. Une médaille et un feuillet de neuvaine seront envoyés sur demande.

VILLENEUVE

Notre assemblée du cercle de l'A.C.F.A. de dimanche dernier eut un grand succès. Il y avait une grosse assistance et je suis certain que personne n'a regretté d'être venu à cette réunion. Le R. P. Fortier, du Collège des Jésuites, et M. J. H. Tremblay, agronome bilingue, nous ont éclairci sur bien des points dans leurs discours et ils ont su convaincre même les plus sceptiques. Cette assemblée portera des fruits, j'en suis sûr.

Le 4 mars, dimanche soir, à 8 h., nous aurons une partie de cartes à la salle paroissiale au profit de l'église. Les prix sont offerts par M. Vital Majeau, vainqueur de l'élection des conseillers pour notre division dans la municipalité de Rey.—Corr.

La Cloche de Lois, Abitibi





Un village nouveau, fondé par des chômeurs colons vient de surgir dans le Canton Privat, en Abitibi. L'endroit s'appelle **Lois**, mais ce nom sera bientôt changé pour celui de **Laferté.**

Comme toute colonie naissante celle de Lois a besoin de beaucoup de choses et c'est pourquoi le Canadien National a jugé à propos d'offrir à la future chapelle une cloche qu'il avait en magasin et qui était montée autrefois sur l'une de ses locomotives faisant le service de la banlieue. Après avoir fait courir deux ou trois générations de banlieusards la cloche, mise au rancart avec la locomotive qui la portait, appellera désormais à la prière la paisible population de Laferté. Quelle noble et édifiante façon de prendre ses invalides!

On voit, en haut M. J.-E. Laforce, agent général du service de la colonisation du Canadien National, remettant officiellement à M. l'abbé Jean Bergeron, directeur des missionnaires-colonisateurs de la Province de Québec, le cadeau fait au village de Laferté par le réseau National. En bas, une locomotive affectée au service de la banlieue, avec sa cloche. En médaillon la nouvelle cloche Lois accrochée à son support temporaire. (Photo. Canadien National.)

Livres nouveaux

Le Carême du P. Doncoeur

Pour répondre à la demande qui en a été faite, les sermons que le R. P. Doncoeur, S.J., donne durant le carême à Notre-Dame de Montréal, seront publiés chaque semaine en fascicules. Le premier est déjà paru et est fort intéressant. Il se vend dix sous l'exemplaire. Les autres paraîtront de jeudi en jeudi. On peut retenir la série complète qui comprendra sept et se vendra au prix réduit de 50 sous. En adressant cette somme à l'Action Paroissiale, 4260 rue Bordeaux, Montréal, on recevra les fascicules à mesure qu'ils paraîtront.